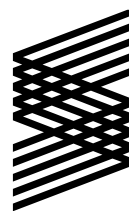


État des lieux des liens entre migration, transferts et résilience au changement climatique au Sénégal

Rapport d'étude



PRISE

Pathways to resilience
in semi-arid economies

Research for climate-resilient futures

État des lieux des liens entre migration, transferts et résilience au changement climatique au Sénégal

Mai 2017

Cheikh Tidiane Wade

Mamadou Dime

Aly Tandian

Lancelot Soumelong Ehode

Ce rapport a été produit dans le cadre d'une série de documents préliminaires pour guider à long terme le programme de recherche du projet Promouvoir la Résilience des Economies en zones Semi-Arides (PRESA).

Ce rapport a été produit par Innovation, Environnement, Développement en Afrique (IED Afrique).

Le consortium PRESA est composé de Overseas Development Institute (lead institution), Royaume Uni; Grantham Research Institute for Climate Change and the Environment, Royaume Uni; Innovation, Environnement, Développement en Afrique, Senegal; et de la Sustainable Development Policy Institute, Pakistan; en collaboration avec des partenaires de recherche pays dont Regional Environmental Center for Central Asia, Tadjikistan; Kenya Markets Trust, Kenya; Université de Ouagadougou, Burkina Faso et University of Central Asia, Kyrgyzstan.

Remerciements

La production de ce rapport d'étude a été rendu possible grâce aux contributions de nombreux experts et techniciens issues d'organisations de la société civile, du milieu de la recherche, d'organisations internationales et de coopération internationale et de services techniques déconcentrés et nationaux. La sélection des sites de recherche s'est appuyé sur les différentes propositions des parties prenantes membres de la plateforme multi-acteurs du projet Promouvoir la Résilience des Economies en zones Semi-Arides (PRESA).

Nous remercions tout particulièrement Mamadou Fade (Antenne Agence Régionale de Développement de Bakel), le personnel de l'Agence Régionale de Développement de Thiès, Kile Sakho (Maire de Diawara) et les populations de la commune de Diawara, Medicke Seck, Fousseynou Ndiaye (Maire de Moudery), M. Ndao (Chef du village de Wendu Bosseabe), Mbara Ba (Conseillère), Dr. Arame Top Sene (Spécialiste genre au Projet de Développement Agricole de Matam, PRODAM), les chefs de services et responsables de programme de la région de Matam, M. Ngaine Fall et Mourtada Gueye, pour leur participation active et leur contribution à l'élaboration de ce rapport d'étude.

Sommaire

Liste des figures	6
Liste des encadrés	6
Sigles et abréviations	7
Introduction	10
Chapitre I. Le Sénégal, un pays vulnérable aux changements climatiques	12
Chapitre 2 : Contexte des migrations au Sénégal	16
2.1. Ancrage historique et évolution des migrations	16
2.2. Nouvelles formes et figures migratoires à partir des années 80	17
2.3. Amorce de processus de féminisation des migrations	19
2.4. Des motivations plurielles, des profils éclatés et des destinations en constante réinvention	19
2.5. Entre « retour subi » et « retour choisi » : les retours comme nouvel enjeu des migrations sénégalaises	20
Chapitre 3 : Les transferts des migrants : une contribution capitale	22
3.1. Les transferts des Sénégalais de l'extérieur, une manne financière considérable	22
3.2. Usages des transferts : la prépondérance des dépenses de consommation	23
3.3. Une orientation des transferts qui pose problème surtout dans une perspective de résilience des ménages	25
3.4. Migrations, « remises sociales » et effets sur le capital humain	26
Chapitre 4 : Risques climatiques, migrations et résilience : interroger les multiples liens	28
4.1. Liens entre transferts de fonds et résilience	29
Chapitre 5 : Efforts de gouvernance et de gestion des questions migratoires	30
Conclusion	32
Références bibliographiques	34

Liste des figures

Figure 1 : Carte de situation du Sénégal.....	12
Figure 2 : Les zones écogéographiques du Sénégal.....	13
Figure 3 : Principaux pays de destination des émigrés sénégalais.....	18

Liste des encadrés

Encadré 1 : Les migrants, acteurs majeurs dans le transfert de marchandises	24
Encadré 2 : Contribution des migrants de retour : transferts de compétences et opportunités pour le développement local	27

Sigles et abréviations

AIBD	Aéroport International Blaise Diagne
ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
APD	Aide Publique au Développement
BAD	Banque Africaine de Développement
BAOS	Bureau d'Accueil, d'Orientation et de Suivi des émigrés
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BTP	Bâtiment et Travaux Publics
CARIMA	Centres de Ressources pour la Réinsertion des Migrants Sénégalais de Retour
CILSS	Comité Inter état de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
CSE	Centre de Suivi Écologique
DAIP	Direction d'Appui à l'Investissement et au Projet
DMC	Direction de la monnaie et du crédit
DPHASE	Direction de la Promotion de l'Habitat des Sénégalais de l'Extérieur
ENES	Enquête Nationale sur l'Emploi au Sénégal
ESAM	Enquête Sénégalais auprès des Ménages
FDI	Foreign Direct Investment
FMI	Fonds Monétaire International
GIEC	Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat
ICMD	Initiative Conjointe Migration pour le Développement
IDE	Investissements Directs Etrangers
LPS	Lettre de politique sectorielle
ODA	Official Development Assistance
OIG	Organisation intergouvernementale
OIM	Organisation Internationale de la Migration
PAISD	Programme d'Appui aux Initiatives de Solidarité pour le Développement
PIB	Produit Intérieur Brut
PLASEPRI	Plateforme d'appui au secteur privé et à la valorisation de la diaspora sénégalaise en Italie
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PNADT	Plan national d'aménagement et développement territorial
PRODAM	Projet de Développement Agricole de Matam
PSE	Plan Sénégal Émergent
REVA	Retour Vers l'Agriculture
RGPH	Recensement Général des Populations et de l'Habitat

RGPHAE	Recensement Général des Populations et de l'Habitat de l'Agriculture et de l'Elevage
TOKTEN	Transfer Of Knowledge Trough Expatriate Nationals
UEMOA	Union Economique Monétaire Ouest Africaine
UNHCR	Haut-Commissariat des Nations Unis pour les Réfugier
WB	World Bank
WIR	World Investment Report



Introduction

Le Sénégal est un pays qui a une tradition migratoire très ancienne (Diop, 2008 ; Tall, 2008 ; Ndoye et Gregoire, 2008 ; Adams, 1977 ; Tall, 2002 ; Dimé, 2010). Le Sénégalais est connu comme étant un « grand voyageur ». Il part aujourd'hui vers tous les horizons pour conquérir de nouveaux territoires, multiplier ses lieux d'implantation et optimiser ses opportunités de réussir pour lui et pour sa famille, malgré un contexte migratoire de plus en plus difficile. Divers facteurs contribuent à vivifier l'ancrage de la migration et à insuffler à chaque fois plus de dynamisme et d'inventivité aux mobilités des populations (Tall, 2008, Diop, 2008). Les nombreuses entraves n'arrivent pas à refreiner « l'ardent désir d'ailleurs » des candidats à l'émigration, surtout chez les jeunes prêts à prendre les moyens les plus risqués pour entrer dans l'espace européen qu'ils continuent de percevoir comme un eldorado, donc seul lieu de réalisation de leurs rêves de réussite sociale (Dimé, 2010 ; Tall, 2002 ; Tandian, 2007).

La propension des Sénégalais à émigrer relève certes de beaucoup de facteurs aux effets conjugués, mais le facteur environnemental a continué d'y jouer un rôle primordial (Sall et al., 2011). En effet, l'émigration internationale a pris de l'ampleur à partir des années 70 qui ont coïncidé avec les premières vagues de sécheresse qui ont contribué à une dégradation des conditions de vie en milieu rural. L'émigration est alors apparue comme la stratégie de survie par excellence pour les ménages. Aujourd'hui, le changement climatique est une menace qui vient exacerber la vulnérabilité des ménages déjà mis à l'épreuve par une conjoncture économique difficile. Les bouleversements environnementaux n'arrêtent donc pas d'être des facteurs décisifs dans l'émigration des Sénégalais car continuant de représenter des déclencheurs et/ou des accélérateurs des migrations (Tandian, 2015). Cependant, par leurs transferts de fonds, de biens, de technologies, de savoir-faire et de services, les émigrés contribuent à la résilience de leurs communautés et terroirs d'origine face aux effets du changement climatique.

Ce document se propose de faire le point sur les liens entre migrations et dynamiques de résilience des populations dans les zones semi-arides du pays. Pour ce faire, il met l'accent sur différents enjeux des migrations des Sénégalais (ampleur, profils, évolution, reconfigurations). Il s'appesantit aussi sur la problématique des transferts des migrants et sur leurs incidences sur les dynamiques de résilience, dans les zones semi-arides du pays.

Ce document de synthèse est structuré autour de trois parties. La première montre comment le Sénégal est à risque face aux changements climatiques par une analyse des risques actuels et futurs et surtout de leurs effets sur les mobilités humaines. La deuxième pose le contexte des migrations, par un bref rappel de l'histoire des migrations, un portrait statistique du phénomène et enfin une présentation des enjeux de l'heure et des tendances les plus récentes sur les migrations des Sénégalais. La troisième partie est consacrée à la problématique des transferts des migrants. Les questions qui y sont abordées ont trait à l'évolution historique des transferts (volume, importance socio-économique, destinations et canaux de transfert), leurs usages (état des lieux, enjeux, destinations, implications et incidences sociales, économiques), leur nature (transferts non monétaires, biens, technologies, services, savoir-faire, valeurs, etc.), les multiples acteurs autour des transferts et enfin les dispositifs institutionnels de facilitation des transferts.

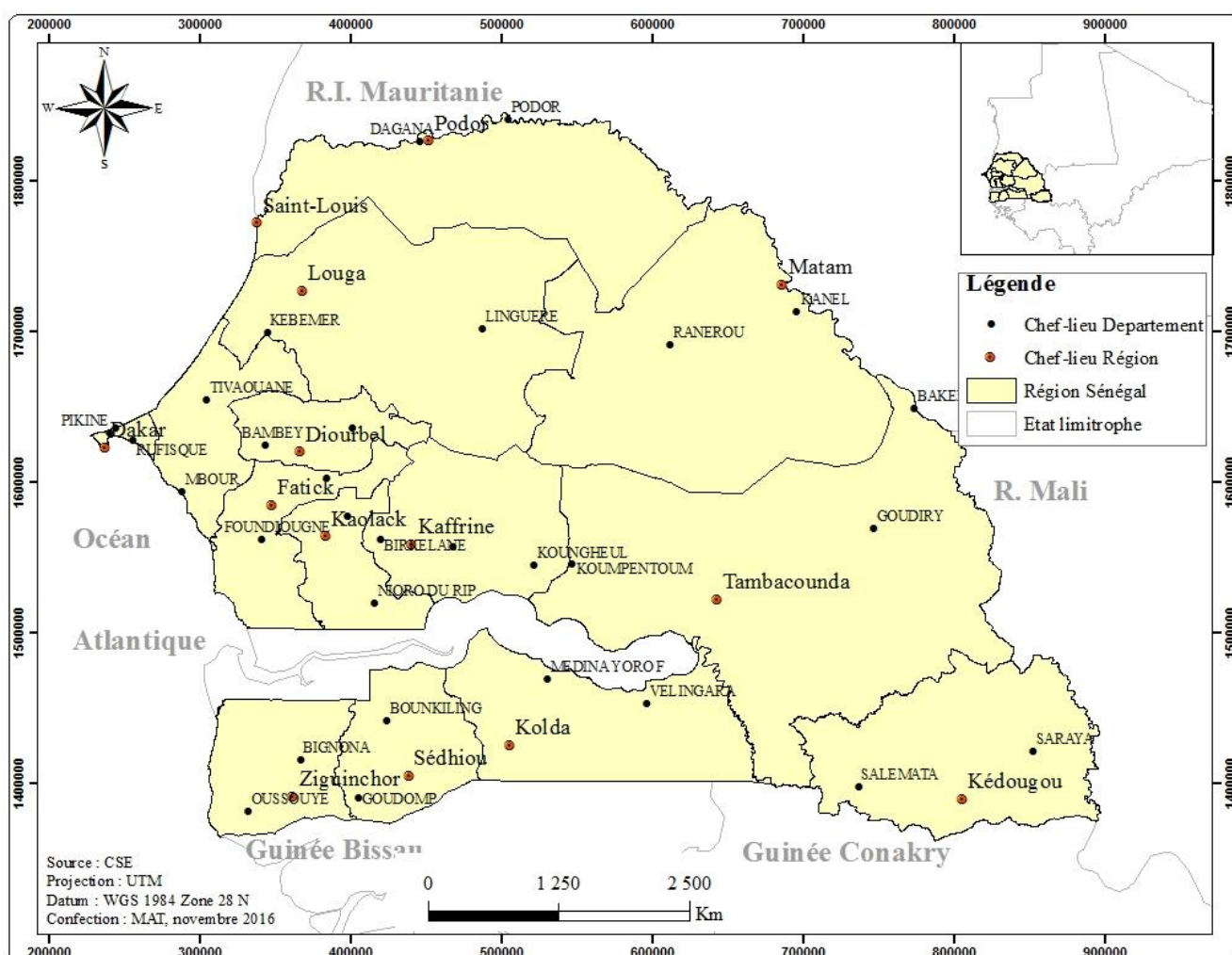


Chapitre I. Le Sénégal, un pays vulnérable aux changements climatiques

Le Sénégal est un pays doublement vulnérable et très affecté par les effets des changements climatiques du fait de sa position au sud du Sahara et de ses 700 km de côtes (Wade et al., 2015). Il existe un consensus sur les tendances des indicateurs climatiques structurants des écosystèmes sénégalais qui stipule que les modifications constatées des températures, de la pluviométrie et des caractéristiques des surfaces de la mer sont appelées à continuer (République du Sénégal, 2015). De façon générale, il est observé une forte augmentation des températures minimales alors que les températures maximales ont subi une légère augmentation.

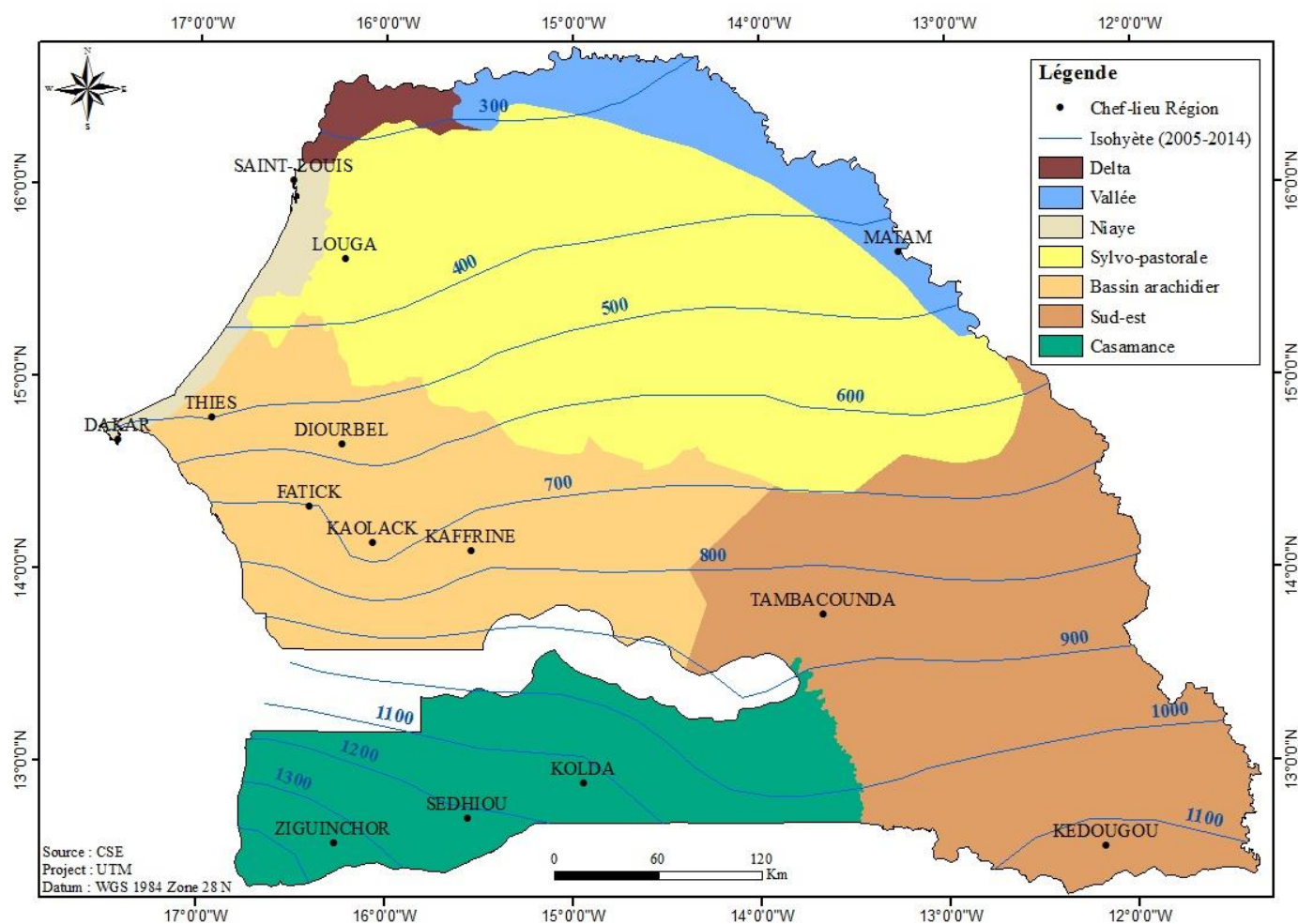
Les prévisions indiquent une variation moyenne de +1,1 à 1,8 degré Celsius à l'horizon 2035. Concernant la pluviométrie, l'analyse de l'évolution moyenne montre une diminution des précipitations de 1951 à 2000 sur les zones de référence. La pluviométrie moyenne annuelle est relativement faible sur presque tout le territoire national ; elle varie entre 300 mm au Nord, et 1200 mm au Sud. À cela s'ajoute une forte variabilité spatio-temporelle. Les tendances futures prévoient la continuation de cette augmentation à l'horizon 2035 et des épisodes extrêmes qui varieront entre -30% et +30% (Gaye et al., 2015, Wade et al., 2015, Sultan et al., 2015, Salack et al., 2012).

Figure 1 : Carte de situation du Sénégal



En effet, les zones semi-arides du Sénégal sont caractérisées par une faible pluviométrie (Dacosta et al., 2002, Wade, 2008), une dépendance à l'agriculture et à l'élevage, mais aussi par un secteur du commerce dynamique (ANSD, 2015). La deuxième enquête de suivi de la pauvreté au Sénégal a montré que 63 % des Sénégalais sont conscients des effets négatifs des changements écologiques au cours des cinq dernières années (ANSD, 2011). Bien que cette opinion soit partagée dans tout le pays, celle-ci est davantage ancrée dans les zones pastorales où près de 90 % de la population partagent cette idée (ANSD, 2011). À l'inverse, dans le Bassin arachidier, les régions du Nord et dans la région métropolitaine de Dakar, seule une personne sur deux semblait se préoccuper des effets des changements écologiques. En décrivant les effets négatifs que les changements environnementaux ont sur leur vie, les personnes interrogées issues du monde rural ont souligné l'accroissement de l'incidence des maladies animales, d'infections parasitaires, d'incendies sauvages encore plus ravageurs, une forte baisse des produits halieutiques et l'infertilité des sols (Banque Mondiale, 2014).

Figure 2 : Les zones écogéographiques du Sénégal



Les activités économiques du Sénégal sont affectées par les aléas climatiques, avec des productions qui n'assurent pas pleinement les besoins de sécurité alimentaire (ANSD, 2015). Globalement, le contexte climatique dans les zones semi-arides du Sénégal est difficile et fragilise beaucoup l'économie largement tournée vers les activités agropastorales, ce qui explique la pauvreté répandue dans ces zones (ANSD, 2015).

Du point de vue de la vulnérabilité des zones côtières, les projections générales, ont prévu que le niveau des mers augmentera de 20 cm d'ici 2030 et de 80 cm d'ici 2080 ; ce qui se compare avec une hausse de seulement 3 cm entre 1990 et 2010. Le littoral sénégalais abrite 60 % de la population (environ 7,8 sur un total de 13 millions environ) et représente 68 % du PIB. Le long du littoral, l'intrusion d'eau salée menace l'agriculture et l'approvisionnement en eau, tandis que l'élévation du niveau des mers, avec l'érosion qu'elle engendre, menace les habitations, les infrastructures et les activités économiques (Wade et al., 2015).



En l'absence de stratégies d'adaptation, les impacts des risques climatiques vont s'accroître, surtout avec les projections climatiques qui prédisent une récurrence des aléas climatiques (GERES, 2012, Ndour et al., 2014). Selon Gaye et Sylla (2008), la hausse des températures devrait varier entre 3°C en 2031-2050 et 8,5°C en 2081-2100 si on considère le scénario d'émissions de gaz à effet de serre A1B (qui est un scénario émetteur important). La réponse des précipitations face à cette hausse des températures est une baisse qui va différer en amplitude d'une région à une autre. Par exemple, la baisse des précipitations va s'accompagner d'une plus grande variabilité interannuelle se traduisant par la succession de plus en plus aléatoire d'années sèches et d'années excédentaires (Diop, 1996 ; Salack et al. 2012 ; Tall, 2013 ; Gaye et al., 2015).

Les risques liés aux changements climatiques à venir sont très nombreux, tous étant identifiés avec un niveau de confiance élevé. On peut en citer (i) les inondations, les tempêtes et la hausse du niveau des mers ; (ii) les inondations dans de grandes zones urbaines ; (iii) la rupture des réseaux d'infrastructure due à des phénomènes météorologiques extrêmes ; (iv) la mortalité et la morbidité durant les périodes de chaleur extrême ; (v) l'insécurité alimentaire et la rupture des chaînes de production alimentaire ; (vi) la perte d'écosystèmes maritimes et côtiers, de leur biodiversité et des services qu'ils fournissent ; (vii) la perte d'écosystèmes terrestres et d'eaux intérieures, de leur biodiversité et des services qu'ils fournissent (GIEC, 2014).

Le cinquième rapport d'évaluation du groupe de travail II du GIEC, qui traite des incidences et de l'adaptation au changement climatique, rappelle qu'il y a une forte probabilité d'accroissement des flux migratoires suite aux changements climatiques (GIEC, 2014). Il est aujourd'hui reconnu que ces flux seront plus probables dans le futur même si un accord ambitieux de réduction des émissions de gaz à effet de serre était conclu dans les séries de négociations au climat. La migration commence donc, petit à petit, à être vue comme une stratégie d'adaptation parmi les autres (Sultan et al., 2015).



Région semi-aride du Sénégal

© Image prise par Rajeshree Sisodia/PRISE

Chapitre 2 : Contexte des migrations au Sénégal

2.1. Ancrage historique et évolution des migrations

L'évolution des migrations sénégalaises a connu plusieurs phases dans son développement (Tall, 2002 ; Dimé, 2010 ; Tall, 2008 ; Tall et Tandian, 2010 ; OIM, 2009 ; Ndione et Lalou, 2004). En effet, les migrations sénégalaises ont été, et sont encore et avant tout, internes et saisonnières. Pour les formes internes, dans le passé, les flux migratoires qui se démarquaient se faisaient des régions semi-arides vers celles mieux arrosées ou en direction des zones moins pourvues en main d'œuvre experte ou moins attirée par les travaux agricoles. Les acteurs impliqués se constituaient en main-d'œuvre pour être employés dans les exploitations agricoles. Ces mouvements se dirigeaient essentiellement à leurs débuts vers le Bassin arachidier, constitué des régions historiques du Sine-Saloum (Kaolack), du Baol (Diourbel) et du Njambour (Louga). Cette forme de circulation interne a certes beaucoup évolué (profil, zones de destination, secteurs d'activité) mais elle continue d'être une dimension importante des migrations internes au Sénégal. Elle se traduit aujourd'hui par une intense mobilité interrégionale et inter-zones agro-écologiques ainsi que par une diversification des itinéraires et des secteurs d'insertion professionnelle qui ne sont plus cantonnés à l'agriculture seulement puisque les activités relevant de l'économie populaire constituent aujourd'hui des secteurs investis par les migrants internes.

Les migrations sous toutes leurs formes (migration de main d'œuvre, exode rural) ont en quelque sorte balisé le terrain pour le développement de celles internationales. Dans certaines localités du pays comme la vallée du Fleuve Sénégal ou le Bassin arachidier, elles ont représenté une première étape dans l'histoire des dynamiques de mobilité des populations avant de se prolonger par des séjours dans des pays étrangers. Aujourd'hui, toutes ces formes de migration coexistent et contribuent à expliquer l'ampleur du phénomène de l'émigration au Sénégal.



Hamidou Koïta, ancien émigré, pose fièrement dans sa plantation de banane (Diawara)

© Image prise par Lancelot Soumelong Ehode/IED Afrique

En effet, les migrations saisonnières se sont conjuguées à d'autres formes de migration, de durée plus longue, vers des destinations diverses et souvent plus lointaines à l'intérieur du Sénégal ou dans d'autres pays africains (Diop, 2008 ; Tall, 2008)). Progressivement, certains se dirigent vers d'autres pays de la sous-région ouest-africaine (Côte d'Ivoire, Mali, Mauritanie, Gambie, Niger) et en direction de quelques pays d'Afrique centrale (Congo, Cameroun et Gabon). Une fois installés, ils se sont intégrés à la vie urbaine en exerçant diverses activités salariées ou en développant de petits commerces et en constituant un pôle d'accueil pour leurs compatriotes qui venaient les rejoindre (Bredeloup, 1992). C'est à partir des grandes villes d'Afrique de l'Ouest que certains d'entre eux continuent leur route migratoire, en se redéployant vers d'autres pays d'Afrique centrale qui offrent plus d'opportunités économiques grâce, en grande partie, au diamant (Bredeloup, 2003). C'est aussi, soit à partir de ces autres pays d'Afrique, soit du Sénégal, que de nombreux migrants ont rejoint l'Europe, notamment la France. Ce pays a été, en dehors de l'Afrique, une destination classique et privilégiée des premiers migrants sénégalais en Europe (Tall, 2008). Cette immigration en France était facilitée par une politique de recrutement de main-d'œuvre dans le secteur de l'industrie automobile et cela jusque dans les années 1970 (Bredeloup, 1992 ; Bertoncetto, 2000 ; Dia, 2006).

Cependant, les « gens du fleuve » (Adams, 1977) et les ressortissants de la Casamance, travailleurs salariés venus répondre aux besoins de main d'œuvre de l'économie française, n'étaient pas les seuls Sénégalais présents en France durant les Trente Glorieuses, ni les seuls à s'y installer après la fermeture de ses frontières (Adams, 1977 ; Bertoncetto, 2000 ; Tall, 2002). Des populations, originaires d'autres régions du Sénégal, issues d'autres groupes sociolinguistiques, et qui exercent des activités indépendantes, étaient aussi présentes en France dès les années 50 (Diop, 2008). C'est le cas des commerçants et artisans wolofs ou laobés¹, communément appelés les modou-modou² (Tall, 2002).

Mais la fermeture des frontières françaises à la migration de travail constitua un tournant, car elle a entraîné en 1974 une fin du recrutement de main-d'œuvre et l'instauration en 1985 du visa pour certains ressortissants africains, dont les Sénégalais, délivré sous certaines conditions après les accords de Schengen (Tall, 2008). Elle a ainsi modifié les caractéristiques et profils des migrants sénégalais ainsi que leurs conditions de départ, d'arrivée, d'installation et de circulation. Elle a aussi intensifié la féminisation des migrations sénégalaises en France tout d'abord par l'entremise du regroupement familial qui devenait après 1974 l'un des principaux moyens d'entrée légale en France (Tall et Tandian, 2010 ; Dimé, 2010). Elle a en outre favorisé la diversification des acteurs, de leur lieu d'origine, mais aussi modifié les choix des pays européens de destination. Car c'est à la suite de cette situation que commença le redéploiement des Sénégalais vers les pays d'Europe méditerranéenne.

2.2. Nouvelles formes et figures migratoires à partir des années 80

À partir des années 1980, la complexification des conditions d'entrée dans certains pays fera émerger des destinations nouvelles qu'a priori ni l'histoire ni la géographie ne liaient au Sénégal. L'Italie a été la destination des estivants vendant sur les plages durant l'été et retournant au Sénégal en hiver (Mboup, 2000). La fixation des migrants dans la péninsule a attiré des migrants auparavant établis en France ou en Afrique. Cette facilité relative d'intégration a fait de l'Italie une destination privilégiée des Sénégalais après 1990 (Mboup, 2000). L'Espagne a pris le relais grâce à son entrée dans l'Union européenne et le lancement de plusieurs chantiers dans l'immobilier notamment. Ceci a eu pour effet immédiat d'attirer de nombreux migrants venus profiter du boom économique (Coulibaly-Tandian, 2008).

Ces 2 pays ont fait de l'Europe du Sud le principal espace d'attraction des migrants sénégalais après 1990. Il ressort de plusieurs études que l'Europe du Sud était la première destination voulue des candidats au départ (Coulibaly-Tandian, 2008). Cette situation s'est amplifiée ces dernières années avec le phénomène de l'émigration clandestine, qui a vu des milliers de jeunes rejoindre les côtes européennes, en risquant leurs vies à partir d'embarcations de fortune (Tandian, 2007).

Par ailleurs, l'Afrique du Sud qui a été à un moment donné un point d'attraction des sénégalais n'était que la destination de ceux qui ont attendu en vain la possibilité de rejoindre l'Europe du Sud. Les conditions sécuritaires difficiles ont d'ailleurs freiné les départs importants vers l'Afrique du Sud. Mais dans certaines villes comme Durban, les liens entre la diaspora indienne et des groupes de migrants sénégalais ont facilité leur intégration. D'une manière générale, selon Bredeloup (1993), le groupe des diamantaires a joué un rôle crucial dans la circulation et l'installation des Sénégalais dans la sous-région de l'Afrique australe.

¹ Traditionnellement, ce sont des artisans boisseliers d'ethnie pular et appartenant aux castes "inférieures".

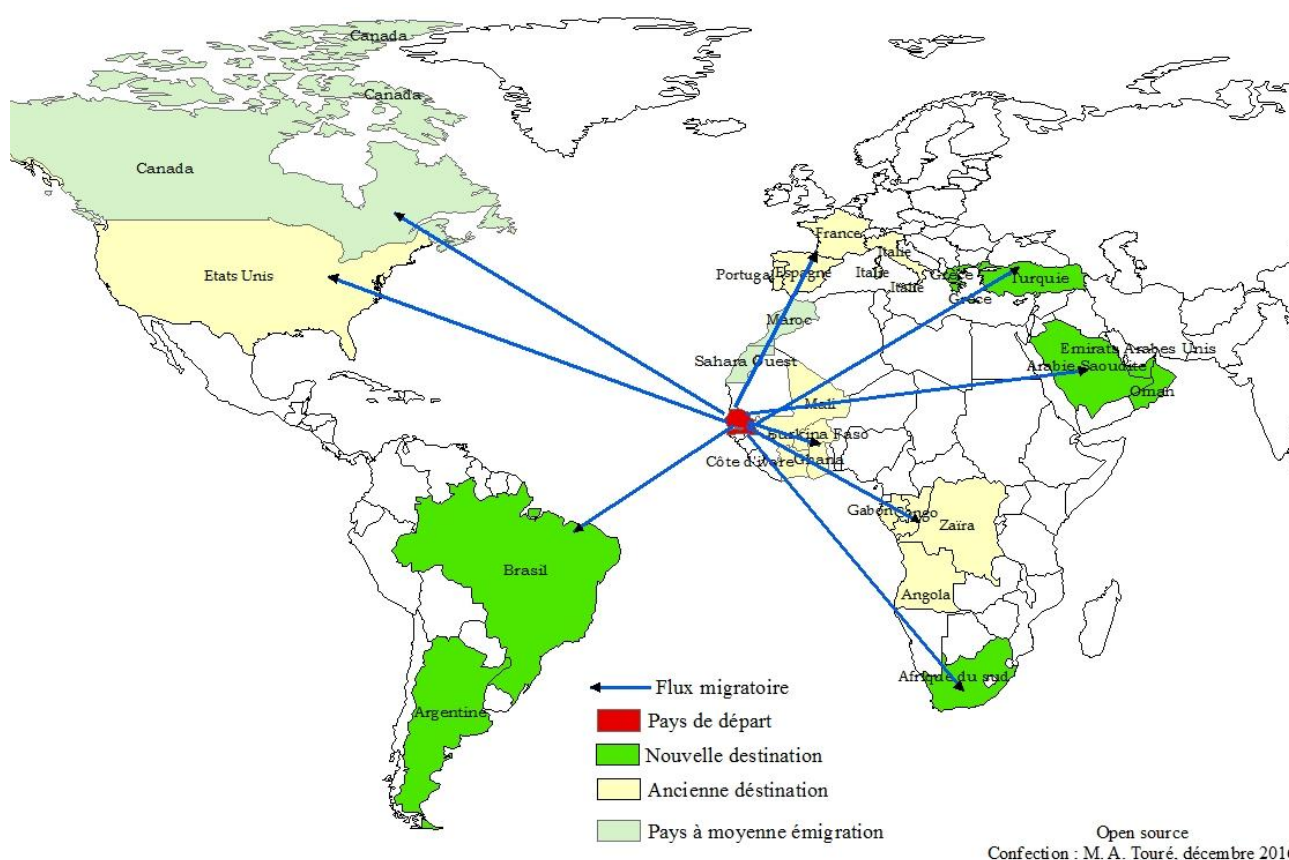
² Le terme Modou-Modou est utilisé par les Sénégalais et les migrants eux-mêmes, à la base, pour désigner les migrants commerçants wolofs, par opposition aux ressortissants de la vallée. Mais aujourd'hui, il désigne tout simplement les migrants sénégalais.

D'abord ouverte par les commerçants sénégalais qui s'y approvisionnaient en matériels électroniques, la route des États-Unis a enregistré l'arrivée de nombreux migrants sénégalais à partir du milieu des années 1980 (Ebin et Rose, 1992 ; Ebin, 1993). Aux États-Unis, de nombreux émigrés sénégalais travaillent dans le secteur industriel et dans des salons de coiffure ciblant une clientèle afro-américaine. Le pays offre une facilité d'intégration résidentielle, les contrôles d'identité sont rares, les possibilités d'insertion professionnelle à la taille de l'Union Européenne, s'opposent à la difficulté d'avoir le fameux titre de séjour « Green Card ». La durée moyenne du premier retour des émigrés sénégalais basés aux États-Unis est de 11 ans (Tall, 2009), faute de titres leur permettant de rentrer de nouveau en cas de sortie du territoire.

Les migrations des Sénégalais vers le Moyen Orient mobilisent également des flux importants. Mais en dehors de quelques catégories de migrants (étudiants, commerçants), l'insertion résidentielle et professionnelle y est difficile. Les conditions d'enrichissement sont accessibles à quelques groupes professionnels seulement, la liberté de circulation limitée et la promotion du regroupement familial contrôlée de même que la migration féminine peu promue. Tous ces facteurs font que la migration vers ces pays pourtant unis avec le Sénégal par la religion reste peu développée. Les pays d'Afrique du Nord enregistrent la présence de Sénégalais qui se sont fixés dans ces pays, souvent après y avoir séjourné, en partance sur les routes migratoires menant vers l'Europe. Ces pays (Maroc et Lybie) sont plutôt des pays de transit vers l'Europe (Diop, 2008).

Devant la complexification des conditions d'entrée dans plusieurs pays, l'exploration de nouvelles destinations paraît de plus en plus originale. Il semble que l'Argentine enregistre l'arrivée massive de Sénégalais depuis la stabilité économique retrouvée par ce pays. Des pays comme la Guinée Équatoriale et l'Angola dopés par la manne pétrolière et la paix retrouvée ont enregistré des départs surtout d'ouvriers qualifiés (menuisiers métalliques, maçons, etc.). Mais, depuis le ralentissement économique que connaissent ces pays du fait de la chute des prix du pétrole, ces deux destinations deviennent subitement moins attractives. Ce qui met en lumière l'ajustement continu dans le choix des destinations en fonction des opportunités économiques. Les destinations commerciales actuelles (Chine, Dubaï, Turquie, Bangkok) joueraient difficilement ce rôle du fait de difficultés d'insertion professionnelle et de la catégorie des commerçants mobilisés qui s'approvisionnent plus qu'ils n'offrent dans ces pays y restant seulement le temps d'acheter et de faire convoier leurs containers.

Figure 3 : Principaux pays de destination des émigrés sénégalais



Cette situation offre peu d'alternatives aux candidats au départ qui, par conséquent, ne disposent que des réseaux officiels ciblant les pays traditionnels de destination. Mais, de plus en plus, l'inventivité des réseaux d'entrée se heurte à des stratégies concertées de régulation des flux menées par les gouvernements dans les pays de destination au sein d'organismes régionaux par le biais de la coopération bilatérale.

2.3. Amorce de processus de féminisation des migrations

Ce n'est qu'à la fin des années 90 que les recherches sur les migrations des Sénégalais ont commencé à porter un regard sur la place et le rôle des femmes dans les flux migratoires, même si le phénomène existait, avec des séjours à l'étranger courts pour certaines, tandis que pour d'autres, le but du voyage était animé par le besoin de rejoindre un époux (Tall et Tandian, 2010 ; Tall, 2008). A l'époque, les rares femmes migrantes suivaient leurs époux ou étaient des étudiantes. Les femmes migrantes évoluaient dans des secteurs d'insertion professionnelle comme la coiffure, la restauration, le commerce. Ces femmes migrantes exerçaient dans leur pays d'établissement des activités semblables à celles qu'elles pratiquaient au Sénégal (Poiret, 1996 ; Diop, 2008).

Les migrantes sénégalaises qui arrivent en France sont parfois présentées, à tort ou à raison, comme des prostituées victimes de réseaux mafieux. Cette image dissimule les nombreux cas de femmes qui migrent seules et qui exercent différentes activités licites dans le secteur des affaires (Coulibaly-Tandian, 2008). Plus ouvertes aux changements, vivant moins la pression familiale, certaines d'entre elles réalisent des investissements commerciaux et accumulent un capital très important. Ces exemples de réussite contribuent à renforcer le désir de migrer parmi les femmes restées au pays. L'importance de la proportion de femmes et d'enfants parmi les migrants clandestins sénégalais arrivés par pirogues en Espagne est à souligner. Ces femmes migrent seules ou en compagnie de leurs frères ou de connaissances (voisins, amis). Leur participation à ces voyages extrêmement risqués illustre leur détermination et leur désir de se réaliser de manière autonome (Tall et Tandian, 2010).

L'Espagne et l'Italie, considérées jusqu'à une période récente comme de nouveaux eldorados, ont reçu de nombreuses femmes sénégalaises (Mboup, 2000 ; Coulibaly-Tandian, 2008). De nouvelles destinations, en particulier les États-Unis, ont joué un rôle majeur dans la féminisation de la migration sénégalaise (Ébin et Rose, 1992). Les femmes y migrent de manière autonome et y intègrent des secteurs d'emploi spécifiques, comme la coiffure ou la restauration, qui prolongent, d'une certaine manière, leurs activités domestiques au Sénégal (Tall et Tandian, 2010). Outre la féminisation des migrations, d'autres enjeux de la migration s'observent à travers l'âge précoce de nombreux candidats à la migration, le départ de personnes hautement qualifiées, la reconfiguration des réseaux migratoires, la percée du transnationalisme politique, religieux (Bava, 2000, 2002 ; Marfaing, 2003 ; Tall et Tandian, 2011 ; Tandian, 2008).

2.4. Des motivations plurielles, des profils éclatés et des destinations en constante réinvention

La répartition des immigrés selon l'âge montre une forte domination de la frange jeune. D'après l'enquête sur les transferts de fonds des immigrés réalisée par la BCEAO en 2013, 57% des immigrés a entre 15 et 39 ans. Cette situation témoigne la jeunesse des candidats à la migration qui explique en partie, le manque de perspectives au Sénégal. Cette situation a également affecté de nombreux jeunes qui se sont engagés dans les pirogues de fortune pour se rendre aux Îles Canaries avec comme slogan "Barsa wala Barsax"³.

Il faut également signaler qu'au Sénégal, en 2000, 17,7 % de la population ayant un niveau d'enseignement supérieur a émigré (Docquier F. et Marfouck A., 2005). Cela met en exergue l'ampleur de la fuite des cerveaux qui semble être confirmée par les chiffres de Clemens et Petterson (2007). Selon eux, 51 % des médecins sénégalais et 27 % des infirmières ont émigré sur la période 1995-2005, principalement en France. Mais la migration de personnes qualifiées n'est pas un phénomène nouveau au Sénégal. Durant les années 1980, le Gabon, la Côte d'Ivoire et plus récemment les Seychelles ont recruté en masse des enseignants sénégalais malgré le contrôle et les restrictions des pouvoirs publics. Les disciplines concernées étaient les sciences physiques, la chimie, le français et les mathématiques.

Le système migratoire sénégalais est complexe et ne saurait plus se limiter à un déplacement entre le lieu de départ et le lieu de retour (Tall, 2002, 2008 ; Diop, 2008). De nouvelles destinations se développent face aux contraintes liées aux politiques migratoires. La migration des Sénégalais dans le Sud de l'Europe a permis de répondre à la demande de main-d'œuvre pour les activités agricoles ou industrielles et susciter des accords de travail interétatiques. Les migrants actuels s'inscrivent dans une mobilité renouvelée à la recherche d'opportunités nouvelles ou meilleures. En définitive, cette quête d'opportunités et de changement qualitatif des conditions de vie est à la base des principales motivations de départ. C'est cela qui explique que la migration mobilise aussi des salariés ou des commerçants relativement stables au Sénégal mais qui veulent améliorer leurs

³ Littéralement, « Barcelone ou la mort ». Ce terme générique sert à souligner les drames de l'émigration clandestine à travers les pirogues parties des côtes sénégalaises pour atteindre l'Espagne. Les médias, le cinéma et la littérature se sont fait l'écho des images tragiques des personnes noyées en mer et des souffrances psychologiques des survivants.

conditions d'existence. Les déterminants de la migration internationale ne sont pas seulement confinés à la pauvreté mais s'inscrivent aussi dans la recherche d'une meilleure vie (Tandian, 2008).

2.5. Entre « retour subi » et « retour choisi » : les retours comme nouvel enjeu des migrations sénégalaises

Même si l'émigré continue d'être célébré comme une figure de réussite sociale et que « l'intense désir de migrer » ne faiblit pas, cependant la pléthore de candidats au départ ne devrait pas faire passer sous silence les migrations de retour qui prennent diverses formes, impliquent une diversité de profils d'acteurs et déroulent souvent dans la discrétion (Flahaux, 2009, 2014 ; Dimé, 2015 ; Mezger, 2008). Mais, apprécier ces retours d'un point de vue statistique relève d'une gageure tant le phénomène est faiblement ou mal documenté (Flahaux, 2014).

Il convient de reconnaître que l'absence de données à jour empêche d'apprécier l'ampleur du phénomène du retour des migrants au Sénégal, mais au cours des dernières années, les médias se sont beaucoup fait l'écho du retour de migrants auparavant installés dans des pays européens, faisant face à une crise économique aiguë. Il s'agit, pour l'essentiel, de migrants confrontés à des difficultés économiques exacerbées dans ces pays. Ils reviennent au bercaïl pour lancer des activités économiques sur la base de leur épargne et à partir du patrimoine qu'ils s'étaient constitué pendant les périodes les plus fastes de leur migration (Dimé, 2015 ; Mezger, 2008). Ils démarrent des initiatives entrepreneuriales grâce aux programmes de promotion de l'entrepreneuriat et du développement agricole développés par les pouvoirs publics sénégalais, des organisations internationales ou des structures de la société civile dans le cadre de programmes multilatéraux ou bilatéraux de soutien à la migration de retour (Flahaux, 2009, 2014).

Cela étant dit, la catégorie de ceux qui rentrent au pays ne se limite pas au type du migrant de retour qui cherche à se convertir en businessman, elle englobe bien d'autres profils. C'est ainsi que les rapatriés constituent une figure non négligeable des retours. Il s'agit de Sénégalais, par exemple, rapatriés de Lybie ou échoués dans les villes de Zinder ou d'Agadez dans leur projet de rejoindre l'Europe à tout prix et qui sont souvent prêts à reprendre les routes migratoires et les chemins de l'aventure dès leur retour, de Sénégalais piégés par l'instabilité sociopolitique dans un pays d'Afrique ou de mesure d'expulsion ; de retraités davantage dans une dynamique de migration circulaire ou saisonnière, sans compter les personnes de retour après un parcours migratoire sanctionné par un échec (Flahaux, 2014).

Comme en écho à l'ampleur des migrations de retour, les programmes d'aide au retour se sont multipliés dans le cadre de la coopération bilatérale ou multilatérale, au niveau de l'Union européenne notamment. Même si la mise en œuvre de ces programmes peut relever de raisons d'ordre sécuritaire, humanitaire, mais aussi dans une optique de lutte contre les migrations irrégulières, la prolifération de ces programmes et l'ampleur des moyens financiers qui sont mobilisés dans ce cadre sont un indicateur de la reconnaissance institutionnelle et d'une prise de conscience politique lisibles à travers le foisonnement d'initiatives autour du retour.



Chapitre 3 : Les transferts des migrants : une contribution capitale

Il est largement établi que les migrants sont des acteurs de premier plan dans le développement des pays d'Afrique subsaharienne (Banque mondiale, 2011)⁴. Cette reconnaissance s'appuie essentiellement sur les volumes d'argent considérables que ceux-ci injectent dans l'économie de leur pays. Outre la quête de meilleures conditions de travail et de vie, la majorité des migrants partent avec la volonté d'améliorer les conditions d'existence de leurs familles et surtout de « faire fortune » rapidement. Dès lors, les mouvements migratoires internationaux génèrent des flux d'argent qui suscitent l'intérêt accru des acteurs du développement international.

Les envois des migrants sont aujourd'hui considérés comme des leviers essentiels pour le financement du développement des pays africains et pour la réduction de la pauvreté. En 2013, la part des transferts orientée vers l'ensemble des pays en développement dans le monde est de 404 milliards de dollars, dont 7,9% vers ceux de l'Afrique subsaharienne (BCEAO, 2015). Dans certains pays, les transferts dépassent largement l'aide publique au développement et les volumes des investissements directs étrangers. Tel est le cas du Sénégal qui, avec une diaspora estimée à plus de 2 millions de personnes, est largement irrigué par l'argent de la migration.

3.1. Les transferts des Sénégalais de l'extérieur, une manne financière considérable

Comme dans beaucoup de pays d'émigration, la question de l'impact des transferts de fonds et de compétences des Sénégalais de l'extérieur est au centre du débat sur la relation entre migration et développement. L'émigration génère à l'évidence d'importants flux monétaires, humains et matériels en retour ; et il existe aujourd'hui un consensus largement partagé sur l'importance du potentiel de la diaspora sénégalaise et sa capacité à apporter une contribution substantielle au développement économique et social du pays (Dimé, 2015).

Selon la BCEAO (2015), dans une étude menée sur les Impacts macroéconomiques des transferts de fonds des migrants dans les pays de l'UEMOA, 43,7% des fonds envoyés dans cette zone sont captés par le Sénégal. Il est suivi par le Mali (17,5%) et la Côte d'Ivoire (11,2%). D'un montant de 224,3 milliards de FCFA en 1994, les transferts des migrants de la zone UEMOA ont atteint 1.902,5 milliards de FCFA en 2013. L'ampleur des montants que reçoit le Sénégal de sa diaspora lui permet d'occuper le 4e rang dans le classement des pays récepteurs de transferts derrière le Nigeria, le Soudan et le Kenya, selon le volume total d'argent reçu, et d'être à la 5e place si l'on considère la part des transferts dans le produit national brut, derrière le Lesotho, le Togo, le Cap Vert et la Guinée Bissau (Banque mondiale, 2011). Le volume de ces transferts est passé de 233 millions de dollars US en 2000 à 925 millions en 2006 et à 1 614 millions (environ 940 milliards de FCFA) en 2015⁵. La part de ces transferts dans le PIB du Sénégal est passée de 6% en 2001 à 8,6 % en 2007 (Ndoye et Grégoire, 2008), et à 13,75% en 2015, ce qui correspond en 2015 à un peu plus de cinq fois le montant des Investissements Directs Etrangers (IDE)⁶.

Selon le FMI, près de 60 milliards de FCFA (92,5 millions de dollars américains) ont été officiellement transférés par les Sénégalais de l'extérieur en 1997 et ce montant s'est substantiellement accru quelques années plus tard puisqu'il a été estimé en 2002 à 242 milliards FCFA (Tall, 2002), une performance imputable notamment au développement des réseaux rapides de transfert d'argent comme Western Union ou Money Gram.

De 2002 à 2008, le volume des transferts des Sénégalais de l'extérieur est passé de 344 millions dollars US à 1,288 milliards dollars US. Ce volume a légèrement décliné pendant la crise financière de 2009. Même pendant cette période de récession, la part des transferts dans le revenu national n'a cessé de croître puisqu'elle était de 9% en 2009 contre 6% en 2001 (Banque mondiale, 2011, Cissé, 2011). Les transferts sont une ressource cruciale pour les ménages sénégalais et pour l'ensemble des acteurs gravitant autour : banques, poste, structures formelles et informelles de transfert, services fiscaux, etc.

⁴ EPARGNE SANS FRONTIERE (2014), Techniques Financières et Développement, « Les transferts d'argent des migrants : Enjeux et impacts sur le développement », n°114, Mars 2014 (http://www.epargnesansfrontiere.org/Articles_c-9-s-89-i-593).

⁵ Conférer tableaux statistiques de la Banque mondiale, Annual Remittances Data (téléchargé en avril 2016) <http://www.worldbank.org/en/topic/migrationremittancesdiasporaissues/brief/migration-remittances-data>

⁶ Calculs des auteurs du document projet de politique des migrants au Sénégal (2016) à partir des données officielles de l'ANSD et de la Banque mondiale de 2016.

En moyenne, un émigré résidant en France transfère annuellement entre 15% à 65% de son revenu (Ministère des Sénégalais de l'Extérieur, 2007). Ces transferts qui n'incluent pas les flux transitant par des canaux informels⁷, représentent constituent une manne financière sans laquelle la situation des ménages qui en dépendent serait très précaire. Et ce, particulièrement dans les grandes zones de départ comme le vieux « Bassin arachidier » et la Vallée du fleuve Sénégal dont les écosystèmes et l'économie locale ont été ébranlés par les cycles successifs de sécheresse et où la rente de l'arachide a été supplantée par celle de l'émigration.

Cette manne financière irrigue l'ensemble des zones de grand départ. Par exemple, en 2004, les transferts opérés par le bureau de la Poste de la région de Saint-Louis (qui incluait à l'époque le département de Matam, une grande zone d'émigration) se sont élevés à 7 milliards 350 millions de FCFA. Il s'agit dans l'écrasante majorité des cas de montants reçus par des ménages d'émigrés établis en Europe et en Afrique centrale notamment (Ministère des Sénégalais de l'extérieur, 2007). De même, dans la région de Louga qui est une grande zone de départ, les données disponibles sur les transferts collectés au niveau du réseau local de Western Union font état d'un montant de 5,3 milliards de FCFA injectés par la diaspora lougatoise en 2007 (Ministère des Sénégalais de l'extérieur, 2007). Touba, qui se positionne de plus en plus comme une plateforme en matière de transferts d'argent, est l'une des villes qui bénéficie considérablement de la rente migratoire. En tenant compte de tous les systèmes formels de transfert (Western Union, Moneygram, Moneycash, MoneyExpress, etc.), mais surtout des circuits informels dont Touba est la plaque tournante au Sénégal, on aboutit ainsi à des montants financiers colossaux pour l'économie de la région de Diourbel et du Sénégal en général (Ministère des Sénégalais de l'extérieur, 2007 ; Tall, 2002).

Aujourd'hui, la floraison des guichets de transfert d'argent sur l'ensemble du territoire national pour se rapprocher d'une clientèle diversifiée constitue un indicateur empirique du poids des transferts des émigrés dans le budget des ménages urbains comme ruraux. Les transactions autour des transferts constituent de ce fait une bonne partie des activités des structures bancaires et des institutions financières décentralisées, toutes placées dans une dynamique de décentralisation de leurs activités et de densification de leur implantation géographique pour tirer le maximum de gains des transferts qui génèrent des retombées utiles pour l'ensemble des acteurs gravitant autour.

Il faut cependant souligner que la complexité des canaux de transferts de fonds montre combien il est difficile d'obtenir des données à la fois exhaustives et fiables. En dépit de cette difficulté, il est incontestable que les transferts effectués par les émigrés sont une source de devises substantielle pour le Sénégal et une manne financière importante pour les communautés d'origine.

3.2. Usages des transferts : la prépondérance des dépenses de consommation

Même si les montants financiers transférés par les Sénégalais de l'extérieur sont importants, il n'en reste pas moins qu'une constante se dégage du point de vue de leur utilisation : il s'agit de la prépondérance des dépenses de consommation (Daffe, 2008 ; Diagne et Diane, 2008 ; Ndioune et Lalou, 2005).

Selon la BCEAO (2015), dans l'espace UEMOA, les fonds reçus servent essentiellement à la consommation des ménages (54,6%), à l'investissement dans le secteur de l'immobilier (15,8%), aux dépenses d'éducation (6,4%) et de santé (3,4%), ainsi qu'aux autres investissements (5,5%). Les événements familiaux et religieux (baptême, décès, célébrations religieuses) mobilisent 8,7% des transferts de fonds des travailleurs migrants.

Au Sénégal, comme ailleurs dans l'espace UEMOA, la grosse part des montants transférés est affectée aux frais de subsistance de la famille d'appartenance des émigrés et sert à ce titre à la couverture des rubriques de dépense courantes, notamment l'alimentation, le logement, les dépenses de santé et d'éducation. En effet, 70 à 80% des revenus transférés sont destinés à la consommation domestique, contre 8% pour les dépenses liées à l'immobilier (acquisition de terrain, construction et équipement), 10% consacrés à l'épargne et une part congrue pour les investissements productifs qui concernent des microentreprises dans les domaines du transport, de la vente de matériels et pièces détachées de seconde main (Ministère des Sénégalais de l'Extérieur, 2007 ; Cissé, 2011, BCEAO, 2015). Les transferts servent dès lors, dans un premier temps, uniquement à atténuer ces difficultés et à améliorer les conditions de vie, ce qui passe par la prise en charge par l'émigré des dépenses de subsistance les plus essentielles. Avant d'être ainsi un agent de développement ou un investisseur, l'émigré sénégalais est d'abord et avant tout un soutien de famille (Dimé, 2015) ; Diop, 2008, Gaye, 2009 ; Sander et Barro, 2004).

⁷ L'argent transitant par les structures informelles est difficile à quantifier mais il représente des montants importants. Dans la Vallée du fleuve Sénégal, le système d'envoi communautaire est désigné sous le nom de « fax ». Son fonctionnement sur des caisses villageoises de solidarité et fait intervenir les associations de migrants à travers leurs antennes dans le village d'origine, à Dakar et dans le pays d'envoi.

Encadré 1 : Les migrants, acteurs majeurs dans le transfert de marchandises

Les Sénégalais de l'extérieur n'envoient pas que de l'argent. Ils sont pour beaucoup dans le transfert de biens et de technologies. Le Sénégal est ainsi inondé de produits appelés « venants » car en provenance le plus souvent de pays occidentaux où on compte une diaspora sénégalaise nombreuse. Ainsi, dans les rues de Dakar, on voit proliférer des commerces spécialisés dans la vente de ces « venants ». Ces marchandises arrivent par container au port de Dakar à un rythme soutenu. Elles sont constituées de véhicules, de pièces détachées auto, de matériels électroniques (ordinateurs, TV, chaînes Hi-fi, etc.), de mobiliers de bureau et de maison (matelas, tables, chaises, armoires), de matériels de décoration, de produits électroménagers, de vêtements, produits alimentaires, etc. Ainsi, se mettent en place des chaînes de circulation de produits « venant » alimentées par la diaspora sénégalaise établie principalement dans des pays comme la France, l'Espagne, l'Italie, des Emirats Arabes Unis et les États-Unis. Ce qui contribue à faire du Sénégal une destination privilégiée des marchandises de seconde main de ces pays. Avec le boom des activités liées à l'envoi d'articles usagers, les migrants contribuent pour beaucoup dans le transfert de biens de consommation et de technologies quand bien même cet aspect est souvent négligé dans les travaux sur les apports socioéconomiques de la diaspora sénégalaise.

Source: Synthèse des auteurs



Selon Bignebat Céline et Sakho-Jimbira Maam Suwadu (2013), il apparaît que les revenus des migrants internationaux et continentaux sont majoritairement utilisés pour l'achat de céréales (entre 90% et 98% du montant total déclaré par les répondants) et pour l'achat d'autres biens alimentaires, comme le café et le sucre. Ces transferts de fonds font partie intégrante des stratégies de gestion des risques pour aller vers la résilience. Ils constituent une forme d'assurance sociale et permettent notamment de financer la consommation des ménages les plus pauvres, ils apportent de la liquidité aux petites entreprises, permettent d'investir dans les équipements, dans les terres ou encore dans l'éducation. Le processus migratoire (migration et envois de fonds) constitue donc une réponse de long terme aux chocs, qu'ils soient politiques, économiques ou même climatiques.

Globalement, la plupart des études menées au Sénégal montrent que les transferts d'argent sont toujours très majoritairement utilisés pour assurer les dépenses de consommation du ménage (Sander et Barro, 2004 ; Ndione et Lalou, 2005 ; Diagne et Diané, 2008 ; BCEAO 2008 ; DMC, 2012⁹). Ces considérations renvoient à l'interrogation sur comment favoriser l'orientation de l'épargne des émigrés vers l'investissement économiquement productif.

3.3. Une orientation des transferts qui pose problème surtout dans une perspective de résilience des ménages

Comme 80% des transferts des émigrés sénégalais sont orientés vers la consommation, et que les autres postes de dépenses sont l'immobilier, de l'ordre de 10% (achats de terrain, construction à des fins d'habitation d'abord et à des fins locatives ensuite), il s'ensuit que l'allocation de ces ressources ou leur utilisation pose problème surtout si on se situe dans une perspective de création de valeur ajoutée, de développement de l'épargne et de l'investissement et surtout de mise en œuvre d'initiatives permettant d'accroître la résilience des ménages face au changement climatique des ménages dans les zones semi-arides du Sénégal.

Relativement à cette consommation, on constate que, plus longtemps un ménage a un de ses membres émigré, plus d'autres membres ont une chance de bénéficier de son soutien pour partir avec plus de facilité d'intégration à l'arrivée, grâce aux réseaux d'accueil. En conséquence, les revenus transférés vers le ménage d'origine ont tendance à augmenter. Dans le même temps, on assiste à la saturation progressive des dépenses immobilières et de celles liées au budget du ménage, deux postes non extensibles à souhait.

Par la suite, les dépenses liées à la « consommation de luxe » (achat de voiture, dépenses en habillement et en bijoux, festivités somptueuses à l'occasion des baptêmes et nombreux mariages, etc.) prennent une grande ampleur (Dimé, 2015). Celles-ci sont destinées à renforcer le confort du ménage de l'émigré, à rehausser son prestige social dans le système de représentation sociale des communautés d'appartenance qui perçoivent les émigrés comme des modèles de réussite sociale. Parallèlement, il se produit un effet très pervers au plan économique lié au fait que la parentèle bénéficiaire de ces transferts dispose d'une sorte de rente de situation qui confine les membres actifs à l'oisiveté et à l'inhibition économique. Cette forte propension à la consommation des ressources issues des transferts soulève beaucoup de questions parmi lesquelles :

- a) quelles perspectives de développement dans les zones de départ sur le long terme si le phénomène de l'émigration venait de s'essouffler (ce qui est fort probable, le coût d'un départ le plus souvent clandestin actuellement du fait de toutes les sortes de durcissement avoisine 5 millions de francs CFA), dès lors que la plupart de ces zones sont dévitalisées actuellement (du fait de la crise de la production agricole qui a vu sa contribution dans le PIB chuter de 30% à 18% présentement) et qu'elles ne disposent presque pas d'avantages naturels ;
- b) quel avenir pour les émigrés en fin de carrière considérant la faible constance de la part des investissements productifs issus des transferts ?
- c) quelle politique de restauration du capital humain et social dans les pays de départ, tant l'on sait que l'émigration non seulement peut contribuer à tuer les initiatives au niveau des ménages d'appartenance, mais aussi concourir à la baisse du capital social et intellectuel au niveau des terroirs d'origine à cause des phénomènes d'abandon scolaire et de déscolarisation massive qu'elle provoque surtout chez les jeunes garçons qui, à travers l'attrait lié à l'effet modèle, se construisent très tôt une vocation d'émigré.

⁹ L'analyse faite par Sander et Barro en 2004 sur de l'évolution des opérations de transferts effectuées à partir du système bancaire sénégalais a démontré que 75% des transferts d'argent des émigrés sénégalais sont destinés à la consommation courante des ménages, contre 10% à l'épargne et 8% à l'investissement immobilier. L'étude plus récente réalisée en 2011 par la BCEAO aborde dans le même sens : la satisfaction des besoins courants (consommation, éducation, santé, etc.) absorbe 85,4% des envois de fonds des migrants sénégalais, alors que moins de 10% de ces ressources sont consacrées à l'investissement et à l'épargne.

Les transferts de fonds vers le Sénégal ont connu avec la récente crise financière un essoufflement. La presse sénégalaise s'est fait l'écho de nombreux migrants sénégalais en Espagne et en Italie qui se sont retrouvés au chômage et dans la précarité économique. Les migrants les plus affectés par cette crise financière sont ceux évoluant surtout dans le secteur des BTP et du commerce ambulant. Au Sénégal, les familles ont ressenti les effets de la crise financière par la baisse de la fréquence et du volume des transferts. Celles qui ont été plus ou moins épargnées sont les familles dont leurs migrants avaient investi dans l'immobilier, le commerce, etc., c'est-à-dire dans des activités dites « sûres ».

Les investissements ont été un amortisseur de la crise. Sous ce rapport, la crise peut inciter les migrants à investir plus. À ce sujet, les migrants ont fait acheminer vers le Sénégal des voitures remplies de marchandises, des appareils électroménagers (réfrigérateurs, micro-ondes, etc.), des meubles, etc. qu'ils revendaient pour financer des investissements et minimiser les frais d'envoi qui parfois peuvent représenter dans le cadre des agences de transfert rapide près de 25 % des montants transférés. Le degré d'intégration dans les pays a une influence notable sur la régularité et le montant des transferts financiers. Plus le migrant est intégré dans le pays de destination, moins ses transferts sont importants. Ceci pose la question de l'avenir des transferts financiers dans un contexte de crise financière et de multiplications d'émigrés anciennement établis ou de seconde génération.

3.4. Migrations, « remises sociales » et effets sur le capital humain

Au-delà des transferts monétaires et de leurs contributions dans les stratégies pour la réduction de la pauvreté, il faut examiner également le lien entre migration et développement sous l'angle de la mobilisation des compétences, des savoirs et savoir-faire de la diaspora en vue de leur transfert dans les zones de départ. Globalement, les études sur les migrations sénégalaises, les recherches et les enquêtes se sont essentiellement appesanties sur les remises monétaires (Tall, 2002 ; Dimé, 2008). C'est ainsi que l'évolution des volumes des transferts monétaires, leurs usages et leurs impacts macro et microéconomiques ont été documentés au cours des dernières années. Pourtant, les migrants ne peuvent pas être uniquement cantonnés dans ce statut « d'argentiers » pour leurs familles et leurs communautés. Aujourd'hui, il est nécessaire de mettre en relief la posture du migrant qui amène de nouvelles expériences, diffuse de nouvelles connaissances et apporte des valeurs et une vision aptes à améliorer les capacités de résilience de sa communauté (Gueye, 2014). Tout ceci pose la problématique des transferts immatériels plus difficiles à cerner et qui sont occultés du fait de la forte focalisation sur les envois de fonds et les transferts matériels (Levitt, 1998 ; Boulanger, 2009). Le migrant est un agent de changement pas seulement par l'argent qu'il injecte, mais également par les idées, les valeurs et les innovations qu'il peut contribuer à introduire et à diffuser dans sa famille, dans sa communauté et à l'échelle de son terroir.

Par son installation dans un nouvel environnement socioculturel, le migrant est en contact avec une autre culture organisationnelle. Il est exposé à des valeurs et des pratiques qui sont en mesure de modifier ses expériences. Cette situation est de nature à amener le migrant à introduire des innovations dans son terroir d'origine sous forme de transfert de savoir-faire, d'introduction de dispositifs organisationnels, de promotion de pratiques associatives, etc. Dans la sphère professionnelle, le migrant est dans un processus d'apprentissage où il acquiert de nouvelles compétences pouvant être réinvesties au Sénégal. C'est ainsi que les migrants sénégalais ayant travaillé dans les secteurs agricole et manufacturier en Italie et en Espagne ont pu renforcer leurs aptitudes dans ces domaines et même acquérir un précieux savoir-faire que certains utilisent pour mettre en place des projets d'entrepreneuriat. Le rôle du migrant comme détenteur d'un capital d'expériences de vie est renforcé par les représentations associées à la migration dans certaines cultures locales. Dans la vallée du fleuve Sénégal par exemple, la migration est assimilée à un processus d'apprentissage et de maturation de la personne qui se construit tout au long de son séjour par la découverte de nouvelles expériences et l'acquisition de nouvelles compétences. Les migrants deviennent ainsi les médiateurs de la circulation de savoir et de savoir-faire à l'intérieur des espaces où ils se déploient⁹.

⁹ Lire aussi « Les retours de la diaspora en Afrique de l'Ouest : les transferts financiers et sociaux au service du développement régional » <https://www.afdb.org/fr/blogs/measuring-the-pulse-of-economic-transformation-in-west-africa/post/remittances-from-west-africas-diaspora-financial-and-social-transfers-for-regional-development-14614/>

Encadré 2 : Contribution des migrants de retour : transferts de compétences et opportunités pour le développement local

La contribution des migrants de retour au bénéfice des populations concerne plusieurs domaines notamment la santé, l'éducation, l'alphabétisation, le transfert de technologies, les finances/microfinances, le tourisme et la sécurité alimentaire. Individuellement, en association ou avec l'appui de leur communauté d'accueil, les émigrés ont construit des structures de santé, des bureaux de poste, des écoles, des pistes de production et des mosquées. Ils ont financé des aménagements hydroagricoles. Les fonds envoyés par les migrants constituent même pour certains ménages la principale source de revenus. Dans la commune de Diawara, les entretiens réalisés au mois d'août 2016 n'ont pas permis de mesurer toute l'ampleur du phénomène de retour, ils ont néanmoins servi à identifier l'existence d'initiatives et de projets dynamiques dans des domaines tels que l'agriculture, l'élevage, le commerce et les BTP. Les compétences acquises à l'étranger par les migrants constituent donc une réelle opportunité pour l'économie locale au moment du retour. La trajectoire d'Hamidou Diaye Koita, un ressortissant de la commune de Diawara, illustre bien cet aspect. Après plusieurs années passées en France, il est revenu vivre à Diawara et investir dans l'agriculture. Il est aujourd'hui propriétaire d'une ferme de 3 ha où il pratique l'agriculture, l'élevage, la pisciculture et l'aviculture. Sa ferme est sa principale source de revenus. Elle permet à plusieurs jeunes de la commune de trouver un emploi en plus de contribuer à la sécurité alimentaire des habitants (lait, fruits, légumes, poisson).

Source : Synthèse des entretiens réalisés par les auteurs dans Recherches sur la résilience au Sénégal et au Burkina Faso : les premières leçons du PRESA

Sur le plan du capital humain, si la « fuite des cerveaux » ou encore la migration du « capital humain qualifié » vers l'Europe a longtemps été décriée, il est important de signaler les nombreux exemples de « transfert » de connaissances et de compétences vers l'Afrique par les migrants de retour. En effet, les migrations de retour constituent une composante majeure des flux migratoires (OCDE, 2008). La migration est donc un processus de renforcement du capital humain du migrant. En retour, le migrant, par ses transferts matériels et immatériels ainsi que par ses remises monétaires et sociales contribue à accroître le capital humain de sa communauté. Ce, à travers la construction d'infrastructures dans le domaine de l'éducation et de la santé, mais surtout par la valorisation, voire la sacralisation de l'éducation et la prise en charge des dépenses d'éducation et de santé. Les migrants sénégalais installés dans les pays développés, donc dans des contextes de société du savoir, ont pu mesurer combien le capital scolaire est précieux et combien sa non-possession les a handicapés sur place. Ce qui a conduit certains à une prise de conscience sur l'extrême nécessité de garantir à leurs enfants une éducation de qualité, d'où un investissement plus important dans la scolarisation des enfants.



Centre socio-collectif de Diawara

© Image prise par Lancelot Soumelong Ehode/IED Afrique

Chapitre 4 : Risques climatiques, migrations et résilience : interroger les multiples liens

Un paradoxe affecte les régions situées en zone semi-arides. Il s'agit de la situation de sécheresse symbolisée par les moyennes pluviométriques qui n'ont pas, dans certaines zones, atteint la normale (moyenne trentenaire). Des années déficitaires alternent avec d'autres qui sont exceptionnellement excédentaires. C'est dans ce contexte hypothétique que les volumes pluviométriques entraînent des risques climatiques. Les risques associés à ces derniers sont bien réels et se constatent déjà dans beaucoup de systèmes et de secteurs essentiels à la survie humaine, y compris les réserves d'eau douce, la sécurité alimentaire et la santé. Dans la plupart des communautés vulnérables, l'impact des changements climatiques représente une menace directe pour la survie de la population. Les pays concernés doivent par conséquent élaborer des stratégies de gestion du risque climatique afin de mieux résister à l'impact négatif des changements climatiques.

Ces risques climatiques, assez souvent cités comme soubassement des mouvements de populations, sont des phénomènes profondément ancrés dans les sociétés rurales. L'impact du changement climatique sur les migrations à l'échelle mondiale reste en revanche très difficile à prévoir dans l'état des connaissances actuelles les migrations connues à ce jour sous l'effet de crises climatiques concernent surtout des échelles infranationales ou entre pays limitrophes (OIM, 2009). Ainsi, d'après plusieurs études (Gaye et al., 2015, Wade et al., 2015), la période humide des années 1930-1960, la grande sécheresse des années 1970 et 1980 ainsi que la relative recrudescence des précipitations au cours des années 1990 ont clairement illustré le rôle joué par le climat sur les conditions de vie de ces sociétés. Ces dernières s'avèrent fortement vulnérables aux fluctuations des précipitations, et ce, notamment dans la zone sahélienne (Generoso, 2012).

Aborder la question des changements climatiques, dans le cadre de réflexions sur la place des migrants dans la résilience économique de leur famille et/ou de leur terroir, peut étonner en raison du caractère faiblement déterminant de celui-ci dans les prises de décision politique. Malgré l'ampleur des mouvements de population, on remarque qu'une opinion publique sensible et des débats cohérents sur les questions de résilience sont à l'état de balbutiement, à l'exception de quelques acteurs au niveau macro intéressés par le problème.



Bidons d'huile recyclés et utilisés pour stocker l'eau

© Image prise par Lancelot Soumelong Ehode/IED Afrique

Renou et Diallo (2015) ont montré que plusieurs conséquences socio-économiques peuvent être associées aux phénomènes de migrations contraintes par les changements climatiques. Tout d'abord, la migration devrait favoriser l'exode des cerveaux et des valides et maintenir les économies dans des cercles vicieux sous les effets conjugués de l'insuffisance des ressources face aux aléas climatiques et de l'anéantissement des capitaux (naturel, humain, physique et social) nécessaires à la croissance et au développement. La migration pourrait bloquer le processus de développement à cause, d'un côté, de l'évidement des économies rurales (abandon et chute de la production agricole et, de l'autre, de l'exode rural), qui poserait un problème de cogestion sur les infrastructures existantes et les ressources naturelles.

4.1. Liens entre transferts de fonds et résilience

La variabilité climatique des pays situés en zone arides et semi-arides a un impact négatif sur leur stabilité macroéconomique. L'économie du Sénégal à dominante rurale est largement tributaire de facteurs climatiques, structurels et conjoncturels sur lesquels le pays a très peu de prise.

Avec une agriculture pluviale, donc étroitement dépendante des conditions climatiques et de la nature des sols exposés à l'érosion, mais surtout de la surexploitation de petites unités familiales, on assiste à des contraintes majeures poussant les personnes valides à se déplacer vers d'autres localités, pour subvenir aux besoins de la famille. C'est aussi la variable climatique qui explique la transhumance des éleveurs. Dans le domaine agricole, les rendements céréaliers sont étroitement corrélés au régime des précipitations qui contribue fortement à la baisse des revenus agricoles ainsi qu'à leur volatilité. Les régions semi-arides sont aussi fortement exposées aux chocs économiques externes tels que les chocs touchant les termes de l'échange ou l'Aide Publique au Développement (Generoso, 2012). Le climat peut alors jouer un rôle aggravant si les pays sont structurellement incapables de faire face à d'autres types de chocs externes. Selon plusieurs auteurs (Raddatz, 2009 ; Fomby et al., 2009 ; Heger, Julca et Post, 2008, cités par Généroso, 2012), il est maintenant reconnu que le niveau de développement, ainsi que les caractéristiques structurelles et le degré d'exposition aux chocs économiques jouent un grand rôle sur la capacité de ces pays à absorber les extrêmes climatiques.

Pour gérer ces questions et contribuer à la résilience des économies, plusieurs initiatives sont menées à des échelles différentes et parfois complémentaires. La multiplicité des réponses fournies par les acteurs peut être lue à travers le nombre de bailleurs de fonds publics, privés, internationaux et les stratégies communautaires et individuelles qui témoignent de la dispersion et de l'absence de visions concertées, organisées par l'État.

Au niveau local, la question des impacts des transferts d'argent des migrants est complexe et alimente de nombreux débats, tant d'un point de vue social, qu'économique et politique. L'ampleur ainsi que les perspectives de croissance de ces envois de fonds amènent à poser la question de leur contribution au développement économique et social des pays en développement (Sarr, 2009 ; Generoso, 2012). En effet, on note une interaction entre développement et transferts des fonds. Mais il faut savoir que les transferts des fonds n'agissent pas automatiquement sur l'économie comme un levier déclencheur d'un processus de développement. Les transferts des migrants permettent de satisfaire les besoins de consommation des familles.

Outre les investissements dans leurs familles respectives, les émigrés contribuent au développement de leur terroir à travers des associations. Dans la majorité des villages, il existe une association d'émigrés dont la contribution dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'hydraulique, dans les projets productifs et les soutiens aux familles par le transfert d'argent constituent des acquis à consolider et à renforcer en raison de leur impact positif sur l'amélioration des conditions de vie des populations et l'accès aux services sociaux de base. Toutefois, malgré leur contribution au développement économique et social de la région, l'apport de cette diaspora reste limité par l'insuffisance de la concertation quant à la répartition territoriale des investissements (Khouma, 2011). D'où la nécessité de mettre en place un cadre de concertation et d'harmonisation afin de maximiser les opportunités des investissements réalisés par les émigrés en les orientant vers des secteurs productifs et minimiser aussi les risques de disparités spatiales des interventions.

D'autres bénéfices de la migration internationale sont liés au transfert de capital humain et social par les travailleurs migrants. Il est désormais reconnu qu'il n'est pas indispensable qu'un migrant rentre au pays de manière définitive pour qu'il puisse contribuer à le développer par des transferts de capacités, de technologies et de modes d'organisation (Banque mondiale, 2011 ; Daffé, 2008 ; Diagne et Diané, 2008). Mais, si la circulation des compétences a de nombreux avantages, le départ sans retour des migrants qualifiés – la fuite des cerveaux – est un phénomène certainement plus problématique (Adams, 2003).

Chapitre 5 : Efforts de gouvernance et de gestion des questions migratoires

Les dynamiques migratoires constituent un enjeu majeur lié à la nature et la complexité du phénomène migratoire, ainsi qu'à ses effets sur le développement économique et social du pays, sur les migrants eux-mêmes et sur les communautés d'origine, de transit et d'accueil. Elles posent de réels défis et illustrent les enjeux auxquels le Sénégal est confronté en matière de gestion de la migration, qui concernent bien sûr l'Etat du Sénégal au premier plan, mais aussi la société civile, les organisations syndicales et les autres acteurs du secteur privé, avec l'implication des partenaires internationaux. Fortes de cette conviction, les différentes parties prenantes ont toujours réfléchi sur une politique nationale de migration en vue de favoriser la prise en compte de la variable migratoire dans les priorités de développement du pays. Il s'agit de faire de la migration un levier important de croissance soutenue, de capture du dividende démographique et de développement durable au Sénégal. Cette vision consiste à assurer une gouvernance efficace des questions migratoires et maximiser les bénéfices de la migration pour un développement durable.

Au-delà des transferts de fonds et de leur impact significatif sur la réduction de la pauvreté dans les zones de départ, il faut examiner également le lien entre migration et développement sous l'angle de la mobilisation des compétences, des savoirs et savoir-faire de la diaspora en vue de leur transfert au Sénégal. A ce titre, plusieurs programmes de mobilisation des compétences de la diaspora sénégalaise ont été initiés au Sénégal pour mieux gérer et rentabiliser les efforts consentis par les Sénégalais vivants à l'étranger dans leur contribution au développement du pays. Le Transfer Of Knowledge Through Expatriate Nationals (TOKTEN), le Programme d'Appui aux Initiatives de Solidarité pour le Développement (PAISD), la Plateforme d'appui au secteur privé et à la valorisation de la diaspora sénégalaise en Italie (PLASEPRI) ou plus récemment le projet JAPPANDO, mis en œuvre en cohérence avec l'Acte 3 de la décentralisation et le plan Sénégal émergent (PSE), et qui s'est inscrit dans le prolongement d'un projet précédent d'appui aux migrants, connu sous le nom de « Migrants STEP », peuvent être cités comme exemples.

Dans le même ordre d'idée, cette préoccupation du gouvernement des enjeux liés à la diaspora sénégalaise s'est traduite par la mise en place successive de diverses institutions et le développement de plusieurs stratégies politiques de mobilisation des ressources (financières, humaines et matérielles) des Sénégalais de l'Extérieur afin de les intégrer dans les politiques nationales et de développement local, Lettre de politique sectorielle (LPS) des Sénégalais de l'Extérieur, le plan REVA, Direction de la promotion de l'habitat des Sénégalais de l'extérieur (DPHASE), la Direction d'Appui à l'Investissement et au Projet (DAIP) et son Fonds d'Appui au Sénégalais de l'Extérieur (FAISE¹⁰), le Bureau d'Accueil, d'Orientation et de Suivi des Sénégalais de l'extérieur (BAOS¹¹), etc.

Sur le plan de la coopération internationale, les accords bilatéraux et multilatéraux foisonnent. On dénombre ainsi de nombreux accords bilatéraux signés avec la France, l'Italie et l'Espagne avec comme objectif global de s'accorder sur la gestion des flux migratoires sénégalais vers l'Europe (Aïdara, 2013). On remarque d'ailleurs que les accords bilatéraux hispano-sénégalais et italo-sénégalais sont beaucoup plus récents, venant en réaction au contexte migratoire sénégalais qui évolue et qui les concerne de plus en plus. En effet, dans le cas de la migration sénégalaise vers la France, des accords signés dès 1959 concernaient la migration de main-d'œuvre sénégalaise, la migration saisonnière et le retour des travailleurs sénégalais au Sénégal.

Au-delà de ces initiatives sectorielles, réalisées par le gouvernement lui-même ou par le biais de la coopération bilatérale ou multilatérale, les organisations intergouvernementales et les organisations de la société civile interviennent depuis de nombreuses années dans la gestion de la migration. Ainsi par exemple, le bureau de l'OIM en charge des problématiques migratoires sénégalaises a mis en place deux programmes : le premier intitulé « Promotion de l'emploi des jeunes et migration » et le second « Développement des richesses et diaspora ». Dans les deux cas, il s'agit de favoriser l'apport de ressources (financières et intellectuelles) des

¹⁰ <http://faise.sn/>. Créé par le Décret n° 2008-635 du 11 juin 2008, le FAISE a pour vocation de financer des projets d'investissement de sénégalais de l'extérieur ou d'accompagner ces investissements dans leur mise en œuvre et réalisation. Il vise à promouvoir les investissements productifs des Sénégalais de l'Extérieur disposant d'un minimum de ressources financières et désireux de réaliser leurs projets sur l'ensemble du territoire national.

¹¹ <http://faise.sn/baos/>. La coordination centrale BAOS est dans une optique d'installation des BASE (Bureaux d'Appui aux Sénégalais de l'Extérieur) dans les pays d'accueil au niveau de certaines Missions Diplomatiques et Consulaires ou Maisons du Sénégal, et des antennes BAOS dans toutes les régions à fort taux de migrants (14 bureaux prévus) et à l'aéroport (bureau déjà installé). Les BAOS s'occupent essentiellement d'accueil, d'orientation, de formation, de suivi des migrants et de leurs familles. Ces dernières années, les émigrés et plus largement les associations des sénégalais de l'extérieur, ont émis, au cours de leurs différentes rencontres avec le Département de tutelle, leurs préoccupations fortes quant à leur protection dans les pays d'accueils, la déperdition des valeurs culturelles et l'éducation de leur progénitures.

migrants au Sénégal. D'autres organisations intergouvernementales (OIG), à travers les pays qui les composent, sont également fortement impliquées dans la gouvernance des flux migratoires. C'est le cas de l'ICMD et l'UNHCR qui ont pour but de veiller à la bonne gouvernance de la gestion des migrations, au Sénégal notamment (Geiger, 2008). L'ONG comme Enda Diapol a également initié en 2012 la mise en place de Centres de Ressources pour la Réinsertion des Migrants Sénégalais de Retour (CARIMA¹²) avec pour objectif de faciliter la collaboration entre les migrants de retour et les collectivités locales autour d'une approche régionale du développement.

Enfin, il faut également ajouter que les migrants sénégalais sont particulièrement impliqués dans le développement local de leur territoire d'origine. Cette implication se traduit par différentes formes de mobilisation (notamment de type associatif), agissant au profit de leur ville d'origine et dont certaines existent depuis les années 1960¹³. C'est le plus souvent à travers ces associations que se matérialise la mise en œuvre effective de projets ou d'investissements davantage orientés vers l'autonomisation des communautés.

Avec l'impact des changements climatiques de plus en plus important sur l'environnement et sur les ressources naturelles et dans un contexte de baisse de l'aide publique au développement, les transferts de fonds des migrants permettent d'amortir les incidences des crises alimentaires et plus généralement de la pauvreté sur les populations.

Toutefois, en l'absence d'une politique migratoire propre et correspondant aux réalités migratoires du pays, il est difficile d'envisager une réelle cohérence et coordination de l'ensemble des actions et interventions liées aux migrations. Ce qui peut se traduire par une valorisation insuffisante du potentiel de contribution de la diaspora sénégalaise à l'effort de développement national.

Ainsi par exemple, comme nous l'avons montré plus haut, la gestion de la migration est assurée par diverses structures menant des actions individuelles relatives à leurs mandats. L'absence de coordination dans la gestion des migrations crée une confusion dans les axes d'intervention des acteurs, même si des actions ont été entreprises. Le risque de duplication, voire de redondance entre interventions, est donc important. En outre, l'absence d'un cadre formel de collaboration entre le gouvernement, la société civile (y compris les associations de migrants), les collectivités locales et la diaspora ne favorise pas les synergies dans la mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière de migration et développement.

Il apparaît nécessaire aujourd'hui d'examiner les conditions de création d'un tel cadre institutionnel et de développer les outils et mécanismes de gestion appropriés, favorables à une meilleure intégration de la variable migration dans les stratégies de développement durable. Cela passera inexorablement par l'élaboration d'un document de politique nationale de migration ou cadre de référence.

¹² http://www.endadiapol.org/index.php?option=com_content&view=article&id=78:centres-de-ressources-pour-la-reinsertion-des-migrants-senegalais-de-retour-carima&catid=78:articles-carima&Itemid=97.

¹³ Association COREDIA de Diawara : www.diawara.org/ et <https://fr-fr.facebook.com/JeunesDeDiawara>

Conclusion

Ce document a proposé une radioscopie des principales dimensions des liens entre migrations, transferts de fonds et résilience au changement climatique au Sénégal. Pour ce faire, nous avons présenté des éléments de contexte des migrations au Sénégal en insistant sur les éléments les plus actuels et en brossant l'évolution historique du phénomène ainsi que ses multiples ancrages aux plans psychosocial, symbolique, économique et même environnemental. Une bonne partie du travail de contextualisation a concerné la question fondamentale des transferts des migrants et de leurs effets dans l'économie sénégalaise. Le Sénégal reçoit beaucoup d'argent de ses émigrés.

Aujourd'hui, l'argent des transferts a dépassé en volume l'aide publique au Sénégal ainsi que les investissements directs étrangers. Pourtant, le Sénégal a été toujours un chouchou des bailleurs de fonds. Cela témoigne de l'ampleur de l'argent de la migration qui irrigue quasiment une bonne partie des régions, mais avec une concentration dans les zones semi-arides du pays (régions de Matam, de Saint-Louis, de Louga, de Diourbel, de Thiès, région de Dakar). Ces zones se trouvent être non seulement des foyers historiques de départ de migrants, mais également des zones fortement fragilisées par les bouleversements écologiques (notamment les cycles de sécheresse), donc des zones fortement vulnérables au changement climatique. Cela justifie ainsi la nécessité d'une étude s'appuyant sur des données de référence sur les liens entre transferts des migrants et résilience au changement climatique dans ces zones. Les fonds injectés par les migrants servent à construire des maisons, à prendre en charge les dépenses de consommation, à construire des infrastructures communautaires (écoles, centres de santé, lieu de culte), à financer des activités économiques dans l'agriculture, l'élevage, la pêche, le commerce, voire à créer des PME.

Malgré l'ampleur des transferts monétaires, la contribution des émigrés sénégalais ne peut être cantonnée à cette dimension. D'autres aspects liés notamment aux transferts non monétaires méritent davantage d'être investigués. Les migrants apportent un savoir-faire, introduisent des technologies et des innovations, amènent de nouvelles valeurs (esprit entrepreneurial), se saisissent d'opportunités (boom de l'investissement dans l'aviculture). Ces dimensions se sont accentuées au cours des dernières années durant lesquelles la crise économique dans des pays accueillant beaucoup de Sénégalais (Espagne, Italie, France) a poussé ces derniers à être plus inventifs à la suite de la diminution de leurs revenus. Le ballet de véhicules chargés de produits hétéroclites en provenance d'Europe et passant par la « route du désert » (Maroc et Mauritanie) illustre ces dynamiques d'adaptation à un nouvel environnement économique moins florissant que dans les années 90. La prise de conscience de la nécessité d'investir dans des projets rentables plutôt que seulement dans les postes des dépenses de consommation et des investissements immobiliers semble se diffuser chez bien d'émigrés qui sont à la recherche de niches d'opportunités dans divers secteurs économiques.



Références bibliographiques

ADAMS, Adrian, 1977. Le long voyage des gens du fleuve. Paris, Maspero.

ADAMS, R.H., Jr., 2003, International Migration, Remittances and the Brain Drain A Study of 24 Labor-Exporting Countries, Policy Research Working Paper No. 3069, World Bank (Poverty Reduction Group), Washington, DC.

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE. 2011. Deuxième enquête de suivi de la pauvreté au Sénégal, Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), Ministère de l'économie, des finances et du plan.

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE. 2014. Rapport de l'enquête nationale sur les Petites et Moyennes Entreprises. 57 p.

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE. 2015. Notes d'analyse des comptes nationaux provisoires 2014, semi-définitifs 2013 et définitifs 2012. 48 pages.

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE. 2015. Situation Économique et Sociale du Sénégal en 2012. 342 p.

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE. Ministère de l'Économie et des Finances, 2013, Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage (RGPHAE 2013).

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE. Ministère de l'Économie et des Finances, 2006, Rapport national de présentation des résultats du troisième Recensement général de la population et de l'habitat en 2002 (RGPH III).

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE. Ministère de l'Économie et des Finances, 2004, Rapport de synthèse de la deuxième Enquête sénégalaise auprès des ménages (ESAM II, 2001)

AÏDARA Anaïs, Sénégal et migrations. Vers l'élaboration d'une politique migratoire, URL : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00958175/document>, consulté le 20 janvier 2017.

AMMASSARI, S., 2004, « Gestion des migrations et politiques de développement optimiser les bénéfices de la migration internationale en Afrique de l'Ouest », Cahiers des migrations internationales 72 F, Genève, BIT, 99 p.

ANTOINE P., DIOP, A.B. et al., 1995, La ville à guichets fermés ? Itinéraires, réseaux et insertion urbaine, Dakar, IFAN-ORSTOM.

AYMAR, Narodar Some, 2009, Profil national, Migration au Sénégal, IOM, 52 p.

AZOULAY, G. et ANCEY, V., 2011. Migrations, transferts et développement humain : le cas des éleveurs pastoraux du sahel. 15 pages. <http://eadi.org/gc2011/azoulay-177.pdf>.

BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT, 2007. Les transferts de fonds des migrants, un enjeu de développement. Les Comores, Mali, Maroc, Sénégal. Rapport provisoire (<http://www.afdb.org>).

BANQUE CENTRALE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST, 2008, Tableaux synoptiques des montants de transferts de fonds au Sénégal.

BANQUE CENTRALE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST, 2015, Impacts macroéconomiques des transferts de fonds des migrants dans les pays de l'UEMOA, Dakar, http://www.bceao.int/IMG/pdf/impacts_macroéconomiques_des_transferts_de_fonds_des_migrants_dans_les_pays_de_l_uemoa.pdf, consulté le 20 janvier 2016.

BANQUE MONDIALE, 2008. Recueil de statistiques 2008 sur les migrations et les envois de fonds, en ligne [<http://siteresources.worldbank.org/INTPROSPECTS/Resources/334934-1199807908806/4549025-1212445178844/Senegal.pdf>], consulté le 10 août 2015.

BANQUE MONDIALE, 2011, Leveraging Migration for Africa: Remittances, Skills, and Investments (Démultiplier l'impact des migrations pour l'Afrique : envois de fonds, renforcement des compétences et investissements), Washington, The World Bank.

BANQUE MONDIALE, 2014. Situation économique du Sénégal. Apprendre du passé pour un avenir meilleur. Première Edition, 50 pages.

- BANQUE MONDIALE, 2016. Annual Remittances Data, <http://www.worldbank.org/en/topic/migrationremittancesdiasporaissues/brief/migration-remittances-data>
- BAVA, Sophie, 2000, « Reconversions et nouveaux mondes commerciaux des mourides à Marseille », *Hommes et Migrations*, n° 1224, pp. 46-55.
- BAVA, Sophie, 2002, *Routes migratoires et itinéraires religieux. Des pratiques religieuses des migrants sénégalais mourides entre Marseille et Touba*. Thèse de troisième cycle, Marseille, École des Hautes Études en Sciences sociales.
- BERTONCELLO, Brigitte, 2000, « Les marins africains de Marseille : histoire d'un ancrage », *Hommes et Migrations*, n° 1224, pp. 22-28.
- BIGNEBAT, Céline et SAKHO-JIMBIRA, Maam Suwadu, 2013, « Migrations et diversification des activités économiques locales : étude du Bassin arachidier du Sénégal », *Mondes en développement*, 2013/4 n° 164, p. 93-114. DOI 10.3917/med.164.0093.
- BOULANGER, C. 2009 *Les transferts idéels entre le migrant et son entourage non-migrant : l'exemple du dialogue sur la santé entre Maliens d'ici et de là-bas*. Master 2 Recherche Migrations Internationales, Espaces et Sociétés, Université de Poitiers.
- BREDELOUP, Sylvie, 1992, « Itinéraires africains de migrants sénégalais », *Hommes et migrations*, n° 1160, pp. 16-22.
- BREDELOUP, Sylvie, 1993, « Les migrants du fleuve Sénégal. À quand la "Diams'pora" ? », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol.9, n°1.
- BREDELOUP, Sylvie, 1994, « L'aventure des diamantaires sénégalais », *Politique africaine*, n°56, pp. 77-93.
- CISSE, Fatou, 2011, « Senegal », in Sanket Mohapatra, Dilip Ratha (eds.), *Remittance Markets in Africa*, World Bank Publications, pp. 221-241.
- CLEMENS, M. & PETTERSON, G., 2007, *New data on Africa Health Professionals Abroad*, Working Paper n°95. Center for Global Development, Washington DC.
- COPANS, Jean, 2000, « Mourides des champs, mourides des villes, mourides du téléphone portable et de l'internet. Les renouvellements de l'économie politique d'une confrérie », *Afrique contemporaine*, n° 194, pp. 24-32.
- COULIBALY-TANDIAN, Oumoul Khaïry, 2008, *Socio-anthropologie des mobilités sénégalaises à Toulouse et Barcelone et leurs influences au Sénégal. Diversité des pratiques, Organisation en réseaux, Place des NTIC et Analyse de genre*, Thèse de Doctorat de Sociologie, Université de Toulouse Le Mirail et Université Gaston Berger de Saint-Louis.
- CRUISE O'BRIEN, Donald, 1971, *The Mourides of Senegal. The political and economic organization of an islamic brotherhood*. Oxford, Clarendon Press.
- DACOSTA, H., KONATÉ, Y.K., MALOU, R. 2002. « La variabilité spatio-temporelle des précipitations au Sénégal depuis un siècle ». In FRIEND 2002—Regional Hydrology Bridging the Gap between Research and Practice (Proceedings of the Fourth International FRIEND Conference held at Cape Town. South Africa. March 2002). IAHS Publ. no. 274. 499 – 506.
- DAFFE, G, 2008, « Les transferts d'argent des migrants sénégalais. Entre espoirs et risques de dépendance » in DIOP Momar-Coumba (dir.), *Le Sénégal des Migrations. Mobilités, identités et sociétés*, Paris, Karthala, Collection « Hommes & Sociétés », pp. 105-131.
- DIA I.A., 2006, *Profil de la migration internationale du Sénégal*, pour MRF Bureau régional de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, Organisation Internationale pour la Migration, Dakar, Sénégal.
- DIAGNE Y. S. ET DIANE F., 2008. *Impact des transferts des migrants sur la pauvreté au Sénégal*, République du Sénégal, Direction de la prévision et des études économiques, Ministère de l'économie et des Finance, document d'étude N°7, 2008, 29p.
- DIAW, Aminata, 2002, *Entre l'État et la Nation L'impossible lieu d'énonciation du politique en Afrique*, Communication présentée à la XXe Assemblée Générale du CODESRIA, Kampala/Ouganda du 8 au 12 décembre.
- DIME M. 2015, « "Flamber moins et investir utile" : la promotion de l'entrepreneuriat chez des migrants de retour au Sénégal », *Afrique et développement*, Volume XL, No. 1, 2015, pp. 81-97.

- DIME, M., 2010, Des "dockers" de Marseille aux "aventuriers" vers l'Espagne. L'émigration internationale des Sénégalais : permanences et ruptures, Communication au séminaire international Regards croisés sur les migrations internationales féminines et la protection sociale organisé par le Groupe d'Études et de Recherches sur les Migrations et Faits de Sociétés (GERM), Saint-Louis, Sénégal, Université Gaston-Berger.
- DIMÉ, Mamadou Ndongo, 2008, Passer du rôle de « sapeur-pompier » à celui de « créateur de richesse ». Enjeux, stratégies et expériences d'orientation des transferts monétaires des émigrés sénégalais vers des projets productifs, Communication présentée au colloque scientifique multidisciplinaire, RGSC, 22 avril, Montréal.
- DIOP, Amadou Moustapha, 1990, « L'émigration muride en Europe », Hommes et Migrations, 1132, pp. 21-31.
- DIOP, M. 1996. « A propos de la durée de la saison des pluies au Sénégal », Sècheresse, n°7, pp. 7-15.
- DIOP, M.B. 2012. Quels secteurs pour quelle croissance économique au Sénégal ? Direction de la Prévision et des Études Économiques (DPEE). 56 pages.
- DIOP, M-C., (éd.), 2013a, Sénégal (2000-2012). Les institutions et politiques publiques à l'épreuve d'une gouvernance libérale, Paris-Dakar, Karthala-CRES.
- DIOP, M-C., (éd.), 2013b, Le Sénégal sous Abdoulaye Wade. Le Sopi à l'épreuve, Paris-Dakar, Karthala-CRES.
- DIOP, Momar-Coumba (dir.), 2008. Le Sénégal des Migrations. Mobilités, identités et sociétés, Paris, Karthala, Collection « Hommes & Sociétés ».
- DIRECTION DE LA MONNAIE ET DU CREDIT, 2012. Étude sur les envois de fonds des travailleurs migrants sénégalais, Rapport de l'Enquête nationale, 2012, 132 p.
- DOCQUIER, F. & MARFOUCK, A., 2005, International Migration by Educational Attainment (1990-2000).
- DUMONT, J.-C. et SPIELVOGEL, G., 2008, « Les migrations de retour : un nouveau regard », in OCDE, Perspectives des migrations internationales, SOPEMI, OCDE, Paris, pp. 181-246.
- EBIN, Victoria et ROSE, Lake, 1992, « Camelots à New York : les pionniers de l'immigration sénégalaise », Hommes et migrations, n° 1160, pp. 32-37.
- EBIN, Victoria, 1993, « Les commerçants mourides à Marseille et à New York, regards sur les stratégies d'implantation », dans E. Grégoire et P. Labazée (dir.), Grands commerçants d'Afrique de l'Ouest, Paris, Karthala/Orstom, pp. 100-123.
- FLAHAUX, 2014. Retourner au Sénégal et en RD Congo. Choix et contraintes au cœur des trajectoires de vie des migrants, Presses universitaires de Liège, 348 p.
- FLAUHAUX, M-L., 2009, Les migrations de retour et la réinsertion des Sénégalais dans leur pays d'origine, Université catholique de Louvain, Mémoire de master de démographie.
- GAYE, A. T., SYLLA, M. B. 2008. Scénarios climatiques au Sénégal. Laboratoire de Physique de (LPAO-SF), Ecole Supérieure Polytechnique Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal.
- GAYE, A.T.; LÔ, H.M. ; SAKHO-DJIMBIRA, S.; FALL, M.S. et NDIAYE, I., 2015, Revue du contexte socioéconomique, politique et environnemental du Sénégal, PRESA, 86 p.
- GAYE, D., 2009, Les transferts d'argent des migrants sénégalais : entre gains de bien-être et risques de dépendance. Globelics, 7ème Conférence internationale, Croissance inclusive par l'innovation et le changement technologique, pour l'éducation, le capital social et le développement durable, 19 p.
- GEIGER Martin, 2008, Les organisations intergouvernementales et la gouvernance des flux migratoires », Hommes et Migrations, n°12712, p. 8-20.
- GENEROSO, R., 2012, « Transferts de fonds et résilience des pays d'Afrique de l'Ouest face à la variabilité des précipitations : une perspective macroéconomique », Cahier du CEMOTEV n° 2012-03, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.
- GERES. 2012. Étude du risque climatique en zone sylvopastorale du Ferlo, 49 pages.
- GIEC, 2014. Climate Change 2014 Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Contribution du Groupe de travail II au cinquième rapport d'évaluation. Cambridge, Royaume Uni Cambridge University Press.
- GUEYE, Abdoulaye, 2002, « Les intellectuels sénégalais en France », dans M.C. Diop (dir.), Le Sénégal contemporain. Paris, Karthala, pp. 215-240.

- GUEYE, Doudou Dieye, 2014. Transferts immatériels et migrations Sud-Sud. Quel impact sur le développement local en Casamance, Gambie et Guinée Bissau ? Rapport de recherche, Observatoire ACP sur les migrations, URL : http://publications.iom.int/system/files/pdf/transferts_immateriels.pdf consulté le 23 janvier 2017.
- INNOVATION, ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE, Recherches sur la résilience au Sénégal et au Burkina Faso : les premières leçons du PRESA, Numéro spécial AGRIDAPE, Octobre 2016, 52 pages. URL : http://www.iedafrique.org/IMG/pdf/agridape_numero_special_presa.pdf
- INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR MIGRATION, 2009, Migration, Climate Change and the Environment. IOM Policy Brief. Geneva.
- KHOUMA, M., 2011, Étude sur la vulnérabilité de l'agriculture irriguée et de l'élevage dans la Vallée du Fleuve Sénégal. MEPN/DEEC/Projet INTAC
- LAUBIN, V., FRANÇOIS, Y. ET SECK, M. 2013. Adaptation aux changements climatiques. Intégrer les dérèglements climatiques dans la gestion des territoires, GERES.
- Levitt, P. 1998. "Social remittances: migration driven local-level forms of cultural diffusion", International Migration Review, 32 (4) : 926–948.
- MARFAING, Laurence, 2003, Les Sénégalais en Allemagne. Quotidien et stratégies de retour. Paris, Karthala.
- MBOUP, Mourtala, 2000, Les Sénégalais d'Italie. Émigrés, agents du changement social. Paris, L'Harmattan.
- MEZGER, C., 2008. Who comes back? The case of Senegalese returning to Dakar, Chaire Quetelet, Louvain-la-Neuve, Belgique.
- MINISTÈRE DES SÉNÉGALAIS DE L'EXTÉRIEUR, 2006, Lettre de politique sectorielle des Sénégalais de l'extérieur, Dakar, document de politique.
- MINISTÈRE DES SÉNÉGALAIS DE L'EXTÉRIEUR, 2007, Étude sur l'implication des Sénégalais de l'extérieur dans le développement économique du Sénégal, Dakar, Cabinet Sen Ingénierie consult, rapport de consultation, 107 p. + annexes.
- NDIONE B. ET LALOU R. 2005. Transferts de revenus, investissements, obligation de dons ? Les usages économiques et sociaux de l'argent de la migration au Sénégal (Dakar, Touba, Kaolack) et au Mali (Bamako, Kayes), XXVe Congrès International de la Population de l'UIESP, Tours, France, 18-23 juillet.
- NDIONE B. ET LALOU R., 2004. Tendances récentes des migrations internationales dans le Sénégal urbain Existe-t-il une dynamique de quartier ? Les exemples de Dakar, Touba et Kaolack, Colloque international AIDELF, Les migrations internationales observations, analyse et perspectives, Budapest, Hongrie, 2004, 20-24 septembre.
- NDIONE, B., BROEKHUIS, A., 2006. Migration internationale et développement. Points de vue et initiatives au Sénégal, Working papers, Migration and Development series. Report No. 8.
- NDOUR, Y. B., LÈYE, E. H. M., MBAYE DIOP., M. 2014. Evaluation de la vulnérabilité aux changements climatiques au Sénégal et analyse des options in Senegal climate change vulnerability assessment and options analysis Annexes L-M. USAID, ISRA. 68 pages.
- NDOYE O. ET GREGOIRE L. J., 2008. Migration au Sénégal. Dynamique et orientations stratégiques, PNUD, Sénégal.
- OCDE (2008), Perspectives des migrations internationales, SOPEMI – ÉDITION 196 – ISBN 978-92-64-04569-9, 66 pages.
- OECD, 2014, Perspectives régionales de l'OCDE 2011 Des régions résilientes pour des économies plus fortes, OECD Publishing, Paris. DOI <http://dx.doi.org/10.1787/9789264121126-fr>.
- Organisation internationale pour les migrations (OIM), 2009, Migration au Sénégal: Profil National, http://publications.iom.int/system/files/pdf/senegal_profile_2009.pdf.
- POIRET, Christian, 1996, Familles africaines en France, Paris, L'Harmattan, 448 p.
- RATHA, D. et al., 2011, Leveraging Migration for Africa Remittances, Skills and Investments, Banque mondiale.
- RENOU, Y et DIALLO, A., 2015, Changement climatique, migrations environnementales et politiques d'adaptation.
- RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL. 2015. Contribution Prévue Déterminée au Niveau national (CPDN) ; Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, DEEC. 19 pages

- SALACK S, ET AL, 2012. « Analyses multi-echelles des pauses pluviométriques au Niger et au Sénégal », Sècheresse, n° 23, pp. 3-13. doi 10.1684/sec.2012.0335.
- SALL Mohamadou ; TALL Serigne Mansour ; TANDIAN Aly et SAMB Al Assane, 2011, Changements climatiques, stratégies d'adaptation et mobilités. Evidence à partir de quatre sites au Sénégal, Human Settlements Working Paper Series Rural-Urban Interactions and Livelihood Strategies - 33, 49 p.
- SANDER C. ET BARRO I 2004. Etude sur le transfert d'argent des émigrés au Sénégal et les services de transfert en microfinance, International Labour Office, Social Finance Programme, Document de travail N°40, Genève, 50p.
- SARR, P.A., 2009, « Transferts de fonds de migrants et développement en Afrique. Une étude de cas sur le Sénégal », Migrations et développement, EHESS. 14 p., <http://www.oecd.org/fr/dev/emoa/43912387.pdf>
- SULTAN ET al. 2015. Les sociétés rurales face aux changements climatiques et environnementaux en Afrique de l'Ouest, IRD Editions, 466 pages.
- Tall, M., 2013. Représentation de l'hydroclimatologie du bassin du lac de Guiers dans un contexte de changement climatique. Mémoire de Master en Science de l'Ingénieur, Ecole Supérieure Polytechnique de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Dakar-Senegal. 64p
- TALL, Serigne Mansour & TANDIAN Aly, 2010, Entre regroupement familial et migrations autonomes des femmes sénégalaises. Quelle analyse de genre des migrations sénégalaises ?, Notes d'analyse et de synthèse – Série sur genre et migration module socio-politique. CARIM-AS 2010/69.
- TALL, Serigne Mansour & TANDIAN, Aly, 2011, Migration circulaire des Sénégalais. Des migrations tacites aux recrutements organisés. Notes d'analyse et de synthèse – Série sur la migration circulaire module socio-politique. CARIM-AS 2011/52.
- TALL, Serigne Mansour, 2002. « L'émigration internationale sénégalaise d'hier à demain », dans M. C. Diop (dir.), La société sénégalaise entre le local et le global. Paris, Karthala, pp. 549-578.
- TALL, Serigne Mansour, 2008, « La migration internationale sénégalaise. Des recrutements de main-d'œuvre aux pirogues », in DIOP M.C., 2008, Le Sénégal des migrations. Mobilités, Identités et Sociétés, CREPOS-KARTHALA-ONU HABITAT, pp. 37-67.
- TALL, Serigne Mansour, 2009, Investir dans la ville africaine. Les émigrés et l'habitat à Dakar, CREPOS-KARTHALA, 286 p.
- TANDIAN, 2015. « Variations environnementales, mobilité et stratégies d'adaptation au Sénégal », Alternatives sud, vol. 22, no 1, pp 177-189.
- TANDIAN, Aly, 2003, Des migrations internationales à la question identitaire. Redéfinition de statut des migrants Haalpulaar et évolution des rôles féminins dans la vallée du fleuve Sénégal. Thèse de doctorat de Sociologie, Université de Toulouse-Le Mirail et Université Gaston Berger de Saint-Louis.
- TANDIAN, Aly, 2007, « “Barça ou Barsaax” (Aller à Barcelone ou mourir). Le désenchantement des familles et des candidats à la migration », DIASPORAS. Histoire et Sociétés, n°9, pp. 124-137.
- TANDIAN, Aly, 2008, « Des migrants sénégalais qualifiés en Italie. Entre regrets et résignation », in DIOP M. C., Le Sénégal des migrations. Mobilités, Identités et Sociétés, CREPOS-KARTHALA-ONU HABITAT.
- WADE C.T. 2008. Écosystème et Environnement. Problématique de la gestion durable des usages littoraux au niveau de la grande côte sénégalaise (Doctorat de géographie, nouveau régime 2008). Institut de Géographie, Université Paris1, 300 p.
- WADE, C.T., TOURE, O et DIOP M 2015; Revue sur la gestion pratiques des risques climatiques, PRESA, 90 p.

PRISE

Innovation, Environnement, Développement
en Afrique (IED Afrique)

24, Sacré-Cœur III – BP 5579

Dakar Fann – SENEGAL

Tel. (221) 33 867 10 58

www.prise.odi.org

Recherche pour des futurs résilients au climat

Ce travail a été effectué dans le cadre de l'Initiative de recherche collaborative sur l'adaptation en Afrique et en Asie (IRCAAA), avec le soutien financier du Department for International Development (DFiD) du Royaume Uni et le Centre de Recherche en Développement International (CRDI), Ottawa, Canada. Les opinions exprimées dans cet ouvrage sont celles de leurs auteurs et ne représentent pas nécessairement celles du Department for International Development (DFiD) du Royaume Uni et le Centre de Recherche en Développement International (CRDI) du Canada ou, de son Conseil de gouverneurs.



CARIAA
*Collaborative Adaptation Research
Initiative in Africa and Asia*



IDRC | CRDI

International Development Research Centre
Centre de recherches pour le développement international

Canada